

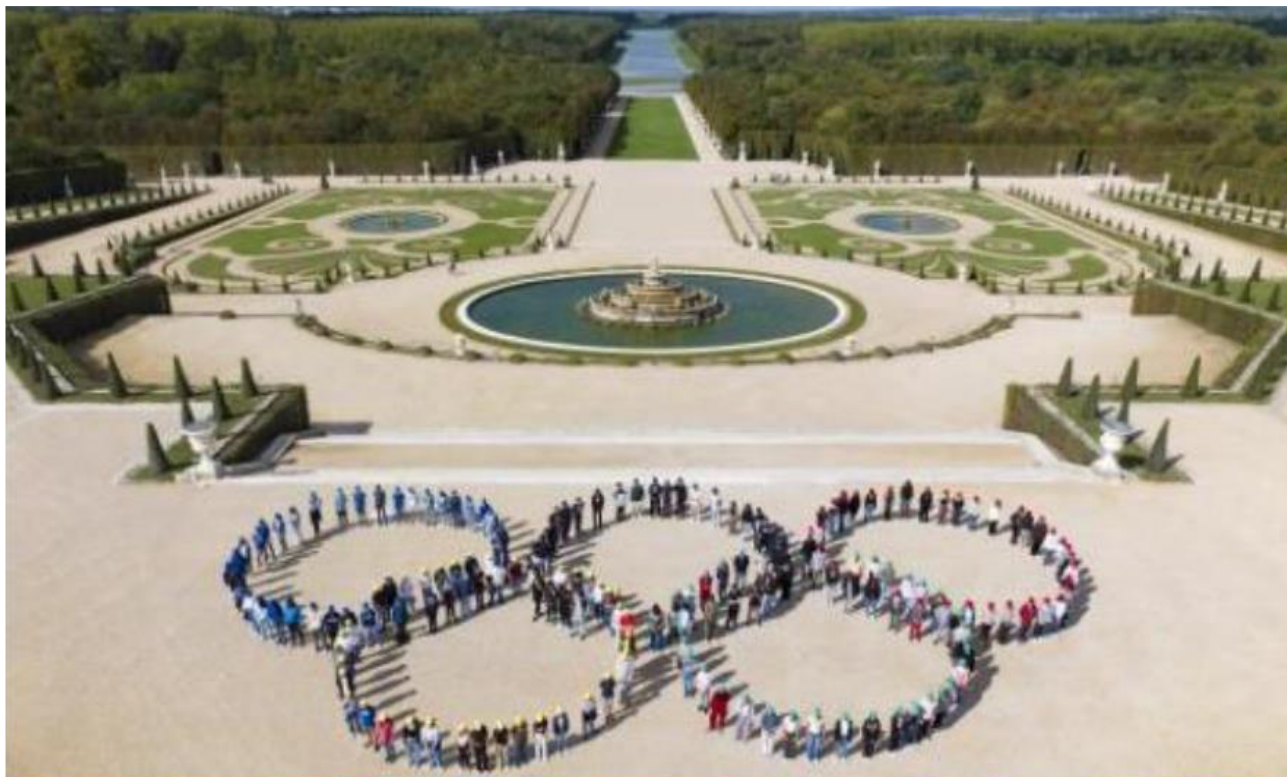
Sideville

LA DIVETTE

Bulletin Municipal

Sideville n° 40

Décembre 2024



JO de PARIS ; un sidevillais dans l'organisation !



INFOS MAIRIE

➤ Les travaux dans notre commune.....	05
➤ Projets à venir sur Sideville.....	07
➤ Etat Civil.....	09
➤ Coup d'œil sur les comptes de la commune.....	10
➤ Le personnel communal.....	11
➤ Les démarches.....	12
➤ L'Agglomération du Cotentin.....	15

NOS ENFANTS, NOS ECOLES

➤ Le Regroupement Pédagogique Intercommunal, Garderie...	19
➤ L'Association des Parents d'Elèves.....	22
➤ Nos assistantes maternelles.....	21
➤ Familles Rurales.....	23

BIEN VIVRE ENSEMBLE

➤ Rappel de quelques règles.....	25
----------------------------------	----

LE DOSSIER

➤ JO de Paris 2024 : Un sidevillais dans l'organisation.....	26
--	----

NOS ARTISANS ET COMMERÇANTS..... 28

LA VIE DANS NOTRE COMMUNE..... 5

NOS SIDEVILLAIS ONT DU TALENT..... 40

NOS ASSOCIATIONS 41

Mémento..... 48

***Le Comité de rédaction du journal vous souhaite
une belle année 2025***

Comité de rédaction du journal

Christophe Lelièvre

Martine Dupont / Charlotte Hamelin

Martine Pagny / Patricia Dupont / Samuel Dupont

Philippe Piol / Lionel Lerévérend

Editorial



Madame, Monsieur, chers administrés,

L'année écoulée aura été encore une fois riche en événements. Après des élections inattendues notre pays se révèle divisé et notre société fracturée dans un climat où l'invective est courante même à l'Assemblée nationale.

Le contexte international est incertain et notre économie est au plus mal. Nos dirigeants doivent chercher à combler le déficit, nos communes seront encore une fois mises à contribution alors qu'elles sont un repère de stabilité et une garantie de continuité de service public. Il faudra encore plus être prudent cette année, dans nos investissements et rigoureux dans nos dépenses car les aides de l'Etat seront réduites ou mêmes supprimées.

C'est ainsi que nous n'avons pas eu de subvention de l'Etat pour l'aménagement du carrefour du Vacheux ni pour le changement de la chaudière de l'école et ce qui est encore plus navrant pour notre projet de résidence seniors qui n'aurait pas été subventionné non plus par les caisses de retraites. Pour cette raison et afin de ne pas alourdir votre feuille d'impôts, le conseil municipal a décidé de confier la construction et la gestion du bâtiment à la société d'HLM du Cotentin.

Ce projet qui nous tenait tant à cœur ne sera pas abandonné, il sera retardé et un peu transformé car il comprendra 8 logements T3 dont seulement 4 seront réservés à des personnes âgées ou handicapées. L'essentiel est ainsi préservé car nous voulons apporter ce service aux anciens sans hypothéquer les finances de la commune.

En même temps Sideville continue d'avancer. Comme vous pouvez le constater de nouveaux commerces, artisans et services arrivent sur la commune, 2025 verra par exemple l'ouverture d'un cabinet dentaire et d'une micro-crèche. Les effectifs scolaires continuent d'augmenter, signe d'une commune vivante et dynamique.

Les défis et les chantiers qui nous attendent sont encore nombreux mais avec vous, nous les abordons avec enthousiasme et avec le sentiment d'être le plus utile possible à Sideville. Agir pour vous, agir avec vous est un engagement de chaque instant, mais il doit être vécu dans le respect réciproque et nous regrettons l'incivilité grandissante dans la vie quotidienne, les exemples sont nombreux et de toute nature.

Même si les réseaux sociaux sont le moyen d'expression à la mode, c'est aussi devenu un « défouloir » qui ne doit pas empêcher le respect d'autrui. Le dialogue, même lorsqu'on n'est pas d'accord, est préférable car il permet d'avancer et échanger ses arguments.

Nous savons parfaitement que beaucoup de contraintes pèsent sur la vie sociale et sur la vie économique, mais pariant sur le bon sens et la bonne volonté, ayons espoir et gardons confiance en l'avenir car lorsque nous tournons notre regard vers l'extérieur nous constatons que malgré nos difficultés nous sommes encore des privilégiés.

Je reste persuadé qu'en 2025 nous relèverons ensemble tous les défis.

Je souhaite à chacun et chacune d'entre vous une belle et heureuse année 2025 et surtout une bonne santé.

Le Maire – **Henri DESTRÉS**

Le Père Noël et le clown

La neige venait de tomber en Laponie et le Père Noël se dit qu'il va être temps de préparer sa tournée annuelle. Les rennes étaient aussi heureux de partir et devenaient nerveux.

Mère Noël avait confectionné une belle écharpe en laine toute rouge, car l'an dernier son mari avait attrapé un gros rhume en traversant toutes les saisons !

Mais on sentait le Père Noël chagriné et il n'était pas joyeux comme d'habitude ; même les rennes s'en étaient aperçus, alors que ce matin-là il ne chantait pas. Il était renfrogné !

Il tournait et retournait dans ses mains une enveloppe qui l'intriguait avec le cachet de la poste «retour à l'expéditeur» !

C'est bien la première fois que cela lui arrive. En plus l'auteur était son ami, comme on va le voir dans le 2^{ème} épisode et le dénouement.

Episode 2

Le Père Noël commença sa tournée dans le Cotentin, il s'y plaisait car il y avait la mer et les gens étaient gentils ! Seuls les rennes râlaient préférant la neige, mais pour les consoler le Père Noël leur dit «avec le changement de climat tout sera bientôt chamboulé» ! Ils allèrent vers les communes de Douve-Divette, c'est là que le cirque Sol Air avait décidé d'implanter son chapiteau pour Noël et rendre les enfants heureux.

Ils aimaient faire du trapèze et jongler avec l'équipe de Sécotine.



Mais ce jour-là Sécotine avait disparu. Le clown et le Père Noël ne font-ils pas le même métier ? Rendre les enfants heureux ? Mais le Père Noël était là ! Les enfants l'ont applaudi !

A la sortie du cirque ; un enfant raconte à sa maman ; c'est drôle le Père Noël avait un nez rouge !!!!

Jean-Luc FONTY



Hommage à Claude Valognes, clown Sécotine et créateur du cirque Sol-AIR.

Infos Mairie

Les travaux dans notre commune

Voirie

Cette année 2024 a vu la concrétisation de réflexions menées par la municipalité en termes d'aménagements et de sécurisation de voirie.



Le passage en voie verte de la Rue Bergère et de l'Avenue du Mont du Roc, apporte ses résultats. Ces voiries communales non adaptées n'autorisaient plus la circulation de transit que l'on y connaissait (jusqu'à 1000 véhicules/j) et généraient des problèmes de sécurité et de casses matérielles. Maintenant les modes de déplacement y ont évolué. Les 23 riverains des 3 communes rencontrent avec respect mutuel, promeneurs, piétons, cyclistes de plus en plus nombreux et plus... sereins.

Le carrefour du Vacheux, avec son plateau ralentisseur, invite à la prudence et au respect de la priorité. Cet aménagement de l'intersection de la RD 122 avec la RD 152 a imposé à la commune de Sideville de mettre le secteur en « agglomération » pour normaliser la limitation de vitesse à 50 Km/h puis à 30 km/h. A noter que les habitations sises route du Pont Roger ou route des Monts ne changent pas d'adresse pour cela.



Par ailleurs, ce sont les **espaces communs du lotissement « La Grosse Pièce »** qui ont été redessinés en intégrant une zone de retournement des véhicules (notamment le camion de ramassage des ordures ménagères), des espaces de stationnement et d'aires engazonnées. Le lotissement « La Grosse Pièce » est le plus ancien de la commune. Sa voirie et ses espaces verts sont communaux.

La fibre optique à Sideville : le déploiement de la fibre optique se poursuit avec retard à Sideville. Normalement, tous les Sidevillais auraient dû être éligibles au raccordement d'ici la fin de l'année mais le maître d'œuvre du déploiement rencontre quelques difficultés dans notre secteur. L'ouverture commerciale pourrait être reportée au premier semestre 2025. Nous ne manquerons pas de vous avertir dès que nous aurons de nouveaux éléments.



Entretien des espaces communs : cette année 2024, très pluvieuse et les absences répétées de notre technicien communal ont entraîné une dérive de l'entretien et de la propreté des espaces communs. Certaines tâches ont été sous traitées ou réalisées par des bénévoles pour rétablir cette situation.

Bâtiments scolaires

La chaudière de l'école a été remplacée par Joris Le Blond, jeune artisan installé à Sideville. Le nouveau système de chauffage, comprend 2 chaudières gaz en cascade. Ces chaudières à ventouse et leur mode de pilotage devraient apporter plus de confort aux enseignants et aux élèves. Une isolation thermique mise en place par soufflage dans les combles a été réalisée cet été. Elle renforce le confort et le gain en énergie.

La fresque murale aux motifs très colorés du couloir du rez-de-chaussée de l'école, réalisée par une génération d'enfants pour certains devenus parents d'élèves, a été restaurée et protégée par un vernis afin de la pérenniser. Prestation réalisée par les bénévoles du club Peinture de Sideville, merci à elles.



Refonte du Site Internet

Notre site internet a une dizaine d'années. Les logiciels ont évolué et nos pratiques de consultation aussi. C'est pourquoi nous avons décidé de restructurer le site internet de notre commune. La nouvelle version sera accessible à tous au premier semestre 2025.

Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Le PCS est une obligation et sa mise à jour en mairie est une nécessité pour le bien de tous. En effet, il permet de regrouper la documentation nécessaire à la prévention et la protection de la population en cas de crise déclenchées par les autorités. Merci aux nouveaux sidevillais de prendre contact avec la mairie pour la mise à jour des données et à toute personne ayant un changement de situation.

Projets à venir sur Sideville

Point sur le PLUI Sideville (Plan Local Urbanisme Intercommunal)

La commune de Sideville a délibéré sur le plan d'aménagement et de développement durable du plan local d'urbanisme le 5 septembre 2024, étape du PLUI.

Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) Territoire de Douve Divette - [Délibération N° 2024-116]

Monsieur le Maire présente le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) sur le territoire de Douve Divette ; un projet de territoire construit autour de 4 axes :

Axe 1 : Accueillir de nouvelles populations au sein d'un territoire structuré, cohérent et en accords avec les valeurs de développement durable

Axe 2 : Développer un territoire performant et attractif s'appuyant sur les atouts locaux.

Axe 3 : Soutenir l'activité et le milieu agricole tout en protégeant les ressources naturelles du territoire.

Axe 4 : Protéger et valoriser l'environnement naturel et bâti offrant un cadre de vie de qualité.

Les documents de travail sont disponibles sous le site :

<https://www.lecotentin.fr/plans-locaux-durbanisme-infracommunautaires-plui-o>

Quelques informations générales sur le PLUI



Les PLUI du Cotentin

Des règles de construction équitables et adaptées au territoire : l'enjeu des nouveaux plans locaux d'urbanismes

C'est quoi un Plan local d'Urbanisme ?

Chaque aménagement de terrain, peu importe son ampleur, qu'il soit professionnel ou personnel, doit être autorisé par la loi avant sa mise en œuvre.

En France, chaque habitant peut consulter le Plan Local d'Urbanisme (PLU) propre à sa commune sur géoportail, pour vérifier si son projet est compatible avec les indications d'aménagement, autrement dit, savoir ce qu'il a le droit de construire ou non sur sa propriété. En l'absence de PLU ou de carte communale, il se réfère au règlement national d'urbanisme, qui présente des règles identiques pour tout le territoire français, peu importe la zone.

Des plans locaux d'urbanisme adaptés

Avec une volonté d'équité et d'harmonisation, l'Agglomération du Cotentin a souhaité, lors de sa création en 2017, élaborer des plans locaux d'urbanisme sur l'ensemble du territoire pour que chaque habitant puisse suivre des règles d'aménagement justes et adaptées aux spécificités de la zone dans laquelle il se trouve (voir carte ci-dessus) : les PLU infracommunautaires (PLUI).

Pour réaliser ces documents, l'Agglomération a rédigé, dans un premier temps, des projets de territoire (appelés aussi Projets d'Aménagement et de Développement Durable). Il s'agit de recenser, pour chaque zone, ses atouts et axes d'amélioration spécifiques, sur les plans économiques et écologiques.

Sont ainsi pris en compte : les besoins d'hébergement, de travail, de déplacement et de services des habitants ainsi que la préservation de la biodiversité.

Un travail collaboratif

Actuellement, les sept PLUI sont en cours de rédaction à partir de ces projets de territoire et des règles en vigueur.

L'Agglomération reste à votre écoute pour prendre en compte vos observations dans l'élaboration de ces documents, qui, une fois rédigés, devront être approuvés par le conseil communautaire.



Votre avis nous intéresse !

Vous souhaitez nous faire part de vos observations ou de vos demandes, notamment concernant votre vision sur l'évolution de votre bourg, la préservation de l'environnement, les projets de création, d'extension ou de restructuration spatiale d'activités, etc.

Il vous est possible de nous contacter durant toute la phase d'élaboration du PLUI, via différents moyens de participation

> **Ecrire dans le registre de concertation** dans les pôles de proximités et les mairies.

> **Participer aux réunions publiques** : les informations sur les lieux de RDV sont diffusées dans la presse ou sur le site lecotentin.fr

> **Adresser un courrier à l'attention de Monsieur David MARGUERITTE**, Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin

Nous étudierons vos observations au fur et à mesure, et y répondrons dans un bilan de concertation collectif.

→ Retrouvez toutes les informations liées à ce projet sur lecotentin.fr, rubrique **Grands projets**



Amélioration de la défense incendie : La démarche réalisée sur notre commune prévoit d'une part la pose en 2025 de 2 nouvelles bornes incendie à la Héronnière de Haut et à la Héronnière de Bas. D'autre part, cette démarche a été étendue aux exploitations agricoles, avec lesquelles des solutions adaptées à chaque exploitation doivent être mises en place. Par équité, la commune se propose d'acheter et de fournir les bâches de réserve d'eau lorsque la solution borne incendie ou autre, ne peut être envisagée.



Toiture église : La couverture de l'église présente des signes de vétusté. Sur un pan de toiture, les crochets sont très oxydés et retiennent difficilement les ardoises lors des coups de vent. Une réflexion est en cours pour envisager la réfection totale ou partielle des toitures du chœur et de la nef de l'église Saint Ouen.

Cabinet dentaire : Le bâtiment du futur cabinet dentaire face au café « Le Sidevillais » est désormais bien visible, il est en voie d'achèvement. Il s'agit d'un projet privé et, petit rappel, la mairie ne prend pas de rendez-vous pour des soins dentaires.

Le projet de village sénior : un nouveau porteur de projet. L'équipe municipale poursuit son travail commencé il y a quelques années pour faire aboutir le projet de petit bâtiment collectif sénior étudié avec le cabinet d'architecte Métivier. Malheureusement il n'a pas été possible de mettre au point un plan de financement réaliste. Il convient de souligner que les aides et subventions accordées à la commune sont très faibles et ne permettent pas de poursuivre le projet sous sa forme initiale.

C'est pourquoi, lors de la séance du conseil municipal, du 7 septembre 2024, le maire, a posé le problème du devenir du village sénior ; abandon, vente du terrain à un opérateur privé, travail avec la société HLM....

Après discussion et vote du conseil municipal, le projet sera confié à la SA des HLM du Cotentin avec des conditions et modalités fixées par délibération du conseil municipal, voir extrait ci-dessous :

Projet de bâtiment inter générationnel [Délibération N° 2024-115]

Pour faire suite à la décision du conseil municipal, de retenir la SA HLM DU COTENTIN pour l'accompagner dans la définition d'un nouveau projet et la construction de 8 logements intermédiaires locatifs sociaux, sur un terrain situé route des Pieux, jouxtant le cabinet dentaire en cours de construction. Il convient d'acter les conditions et les modalités de ce partenariat.

Ce projet est porté par une volonté forte de la Commune de proposer aux habitants un logement locatif de qualité et abordable en promouvant la mixité sociale et intergénérationnelle. Ainsi le programme comporterait la typologie de logement suivante :

8 logements intermédiaires type 3 avec celliers

Le projet présente un intérêt pour les futurs locataires :

- 1 Pour les personnes âgées ou en perte d'autonomie, des logements accessibles de plain-pied, répondant aux normes modernes d'équipement technique afin qu'elles disposent d'un environnement sécurisé et adapté à leurs besoins.*
- 2 Des logements adaptés aux demandes des jeunes couples ou des familles monoparentales (Type 3) avec la proximité de l'école élémentaire.*
- 3 Bénéficier d'un hébergement dans le centre-bourg afin de pouvoir bénéficier de la proximité du commerce multiservice et de l'école élémentaire pour les familles avec enfants.*
- 4 Bénéficier de la proximité de l'arrêt bus donnant accès à une ligne de bus régulière Cap Cotentin desservant Cherbourg-en-Cotentin ou encore Les Pieux.*
- 5 Une mixité sociale favorisant le vivre ensemble et l'insertion dans la vie de la commune aux côtés des habitants.*

Mais également pour la commune :

- 1 La composition du programme permet de favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle, elle répond également aux besoins exprimés sur le territoire en proposant la typologie de logements recherchés.*
- 2 Contribuer au dynamisme de la commune avec l'arrivée de nouveaux habitants.*

La commune fournira le terrain viabilisé et sera associée aux études et réflexions pour ce nouveau projet, propriété de la SA HLM du Cotentin. Les travaux devraient commencer début 2026.

Etat Civil 2024

Ils sont nés

Léo MARIE	14/03/2024
Maël BEILLET	09/04/2024
Arthur DAVODET	11/04/2024
Maxine BRUGER LAFORGE	16/04/2024
Zoé LELONG	12/05/2024
Jules GOSSELIN	07/08/2024
Camille ANQUETIL	11/09/2024

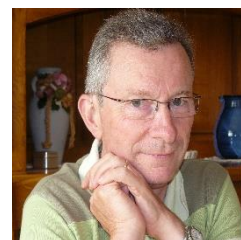
Ils se sont mariés

Mathilde LECOMTE et Matthieu DESILLES	11/05/2024
Justine RAULINE et David LANGLOIS	18/05/2024
Lorène HAMON et Alexis BARUBE	08/06/2024
Alexis PEZET et Maria SANTOS RABELLO	13/09/2024

Ils nous ont quittés

Patrick ECOLIVET	27/04/2024
Jean-Jacques VENISSE	16/09/2024

Patrick ECOLIVET nous a quittés. C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Patrick le samedi 27 avril. Entré au conseil municipal en 2008, Patrick avait été élu adjoint en 2011, fonction qu'il occupa jusqu'en 2020. Malheureusement la maladie l'avait empêché de se représenter. Homme discret, bienveillant et efficace, il avait l'amour du travail bien fait. Passionné par la nature, il participait activement à l'entretien des espaces verts communaux. La taille des hortensias et des arbustes n'avait pas de secret pour lui. De même les bâtiments faisaient l'objet de toute son attention et toutes les manifestations bénéficiaient de son soutien. Nous nous souviendrons de son humanisme, sa pondération et son sens du dialogue, qualités reconnues par tous ses collègues du conseil municipal.



Jean-Jacques VENISSE est subitement parti le 13 septembre.

Arrivé en 1987 à Sideville avec Alix, ils ont trois enfants David, Solène et Dorian. Jean-Jacques aura marqué des générations de « petits footaux » ! Il s'implique comme joueur dirigeant au sein du club local de l'ACSVT (Athletic Club Sideville-Virandeville-Teurthéville-Hague) puis en devient le Président de 1994 à 2006.

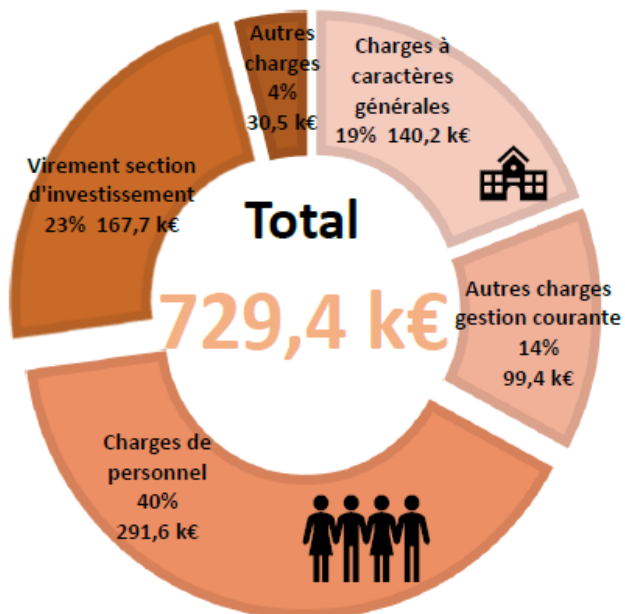
Au-delà des résultats sportifs, il a mené de lourds projets comme l'agrandissement du terrain ou la création des vestiaires tels qu'ils sont maintenant à Virandeville. Visionnaire, Jean-Jacques est aussi à l'origine du Groupement Jeunesse Douve et Divette, une belle base pour le SCUDD actuel présidé par son fils David jusqu'à la saison dernière. Il participe aussi au Téléthon sur la commune et aux belles heures de cyclisme de la Sidevillaise comme trésorier et bénévole.

Merci Jean-Jacques pour ton engagement solidaire et associatif.

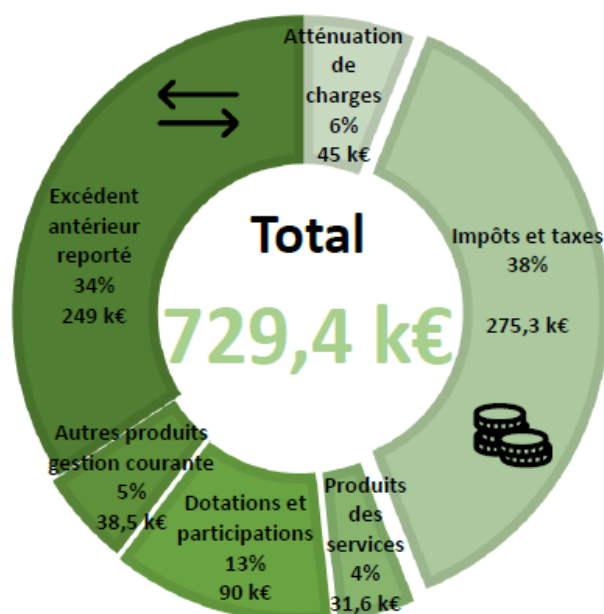
Le Budget Communal 2024

COUP D'ŒIL SUR LES COMPTES DE LA COMMUNE 2024

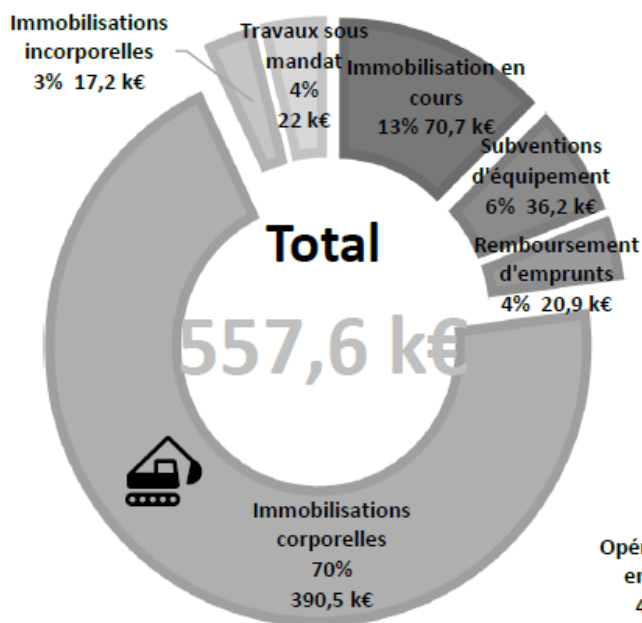
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



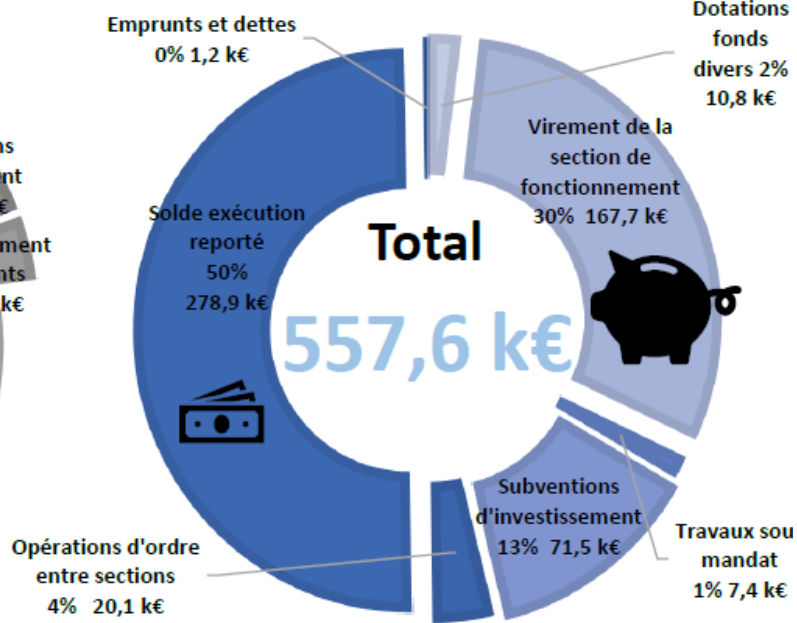
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DEPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



Les orientations budgétaires 2024

Le budget 2024 a été construit en prévision du lancement de la résidence Séniors sous maîtrise d'ouvrage de la commune. Les aides financières n'ayant pu être toutes réunies, le projet doit changer de portage (lire l'article). Par ailleurs, les postes importants concernent les aménagements de voiries, l'achat de matériels informatique, le remplacement de la chaudière de l'école, la protection incendie.

Les dépenses de fonctionnement ayant augmenté en 2023 assez fortement, il est prévu une stabilisation de celles-ci pour 2024.

A noter que les taux de la part communale des impôts locaux n'ont pas été réévalués cette année.

Le personnel communal

L'administration

Marie-Line Lahougue – Secrétaire générale

Isabelle Hamelin – Comptable

Isabelle Fichet - Secrétaire



Nous souhaitons la bienvenue à Isabelle Fichet qui est arrivée le 1^{er} octobre 2024. Vous la rencontrerez à l'accueil de la mairie. Marie-Line, profite des quelques dernières semaines de présence d'Isabelle Hamelin, avant son départ en retraite en janvier 2025, afin de s'appropriier la gestion financière de la commune.

L'entretien de la commune

Emmanuel Bianco



Arrivé en 2020, c'est pour convenance personnelle que Emmanuel a demandé sa démission.

Celle-ci est effective depuis le 20 novembre 2024. Nous lui souhaitons réussite dans son nouveau projet professionnel.

Le personnel scolaire : nos ATSEM

Sylvie Baudin

Harmony Lelong

Sonia Lerouillois

Virginie Chutaux



La garderie et la cantine

Jennifer Lajoie

Nathalie Vivier

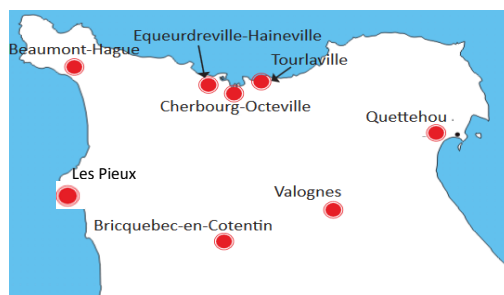
Elodie Etasse

Patricia Houchard



Démarches administratives en mairie :

- **Important : Prenez note de la nouvelle adresse internet de la mairie : mairie@sideville.fr**
- **Inscription sur les listes électorales** : Les inscriptions peuvent être effectuées soit en mairie, soit sur internet via le site : **service-public.fr**
- **Inscriptions scolaires** : Une pré-inscription est à faire en mairie pour la première inscription d'un enfant à scolariser à l'école de Sideville.
- **Reconnaissance d'un enfant** : Au sein d'un couple non marié, la filiation d'un enfant s'établit différemment à l'égard du père et de la mère. Pour la mère, il suffit que son nom apparaisse dans l'acte de naissance pour que la maternité soit établie. En revanche, pour établir sa paternité, le père doit faire une reconnaissance (avant ou après la naissance de l'enfant). **La démarche se fait dans n'importe quelle mairie.**
- **Mariage** : Le futur couple doit se présenter en mairie afin de fixer la date de la cérémonie et retirer le dossier de préparation.
- **PACS** : Vous devez faire enregistrer la déclaration conjointe de Pacs en vous adressant soit à l'officier d'état civil (en mairie) de la commune de résidence, soit à un notaire.
- **Cartes d'identité et passeports** : Les demandes de carte d'identité et/ou de passeports s'effectuent auprès de mairies disposant d'une station de recueil biométrique (voir carte). Contactez les administrations pour une prise de rendez-vous.



• Numérue :



Chaque boîte aux lettres de chaque habitation doit être visible et accessible. Le **nom de famille** du propriétaire/locataire doit être apposé lisiblement ainsi que le **numéro** d'habitation.

Pensez à vos livraisons !

Démarchages par téléphone ou porte-à-porte, arnaques par messagerie internet !



La gendarmerie met en garde régulièrement sur des campagnes d'arnaques par téléphone ou de démarchages chez les particuliers.

- **Attention, vigilance et discernement sont plus que jamais nécessaires.**

Si vous observez des comportements suspects, n'hésitez pas à relever le numéro d'immatriculation du véhicule et prévenez la gendarmerie de La Hague ou le 17.

- Pour les personnes fragiles et isolées :



Une convention existe entre la commune de Sideville et l'association Présence Verte des Côtes Normandes. Les frais d'installation sont gratuits. Seul l'abonnement est à la charge du demandeur. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'association au **02.33.06.42.57**

- Recensement citoyen



Vous venez d'avoir 16 ans ceci vous concerne

La loi du 28.10.1997 institue pour tous les jeunes français garçons et filles un parcours de citoyenneté obligatoire qui les accompagne dans la découverte de leurs droits et devoirs



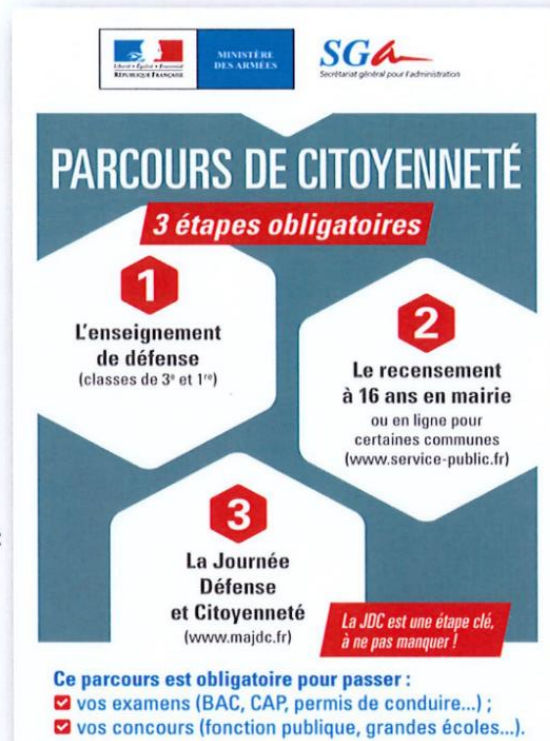
Tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Seul le recensement permet la convocation à la JDC

Dès vos 16 ans rendez-vous auprès de votre mairie muni :

- d'une pièce d'identité
- du livret de famille

ou en ligne pour certaines communes : www.service-public.fr



Dans un délai de 2 à 4 mois après votre recensement, vous pourrez créer votre compte sur madjc.fr et ainsi :

- ♦ Découvrir ce qu'est la JDC
- ♦ Télécharger votre convocation
- ♦ Changer la date de votre JDC
- ♦ Etre guidé jusqu'au site de convocation
- ♦ Télécharger votre attestation à l'issue de la JDC en cas de perte du certificat remis



Laissez une adresse mail lors de votre venue en mairie, vous serez ainsi automatiquement alerté de cette possibilité.



Pour tout renseignement contactez le Centre du service national et de la jeunesse de Caen :



09 70 84 51 51

Lundi au jeudi : 09h - 11h 45 / 13h30 - 16h00

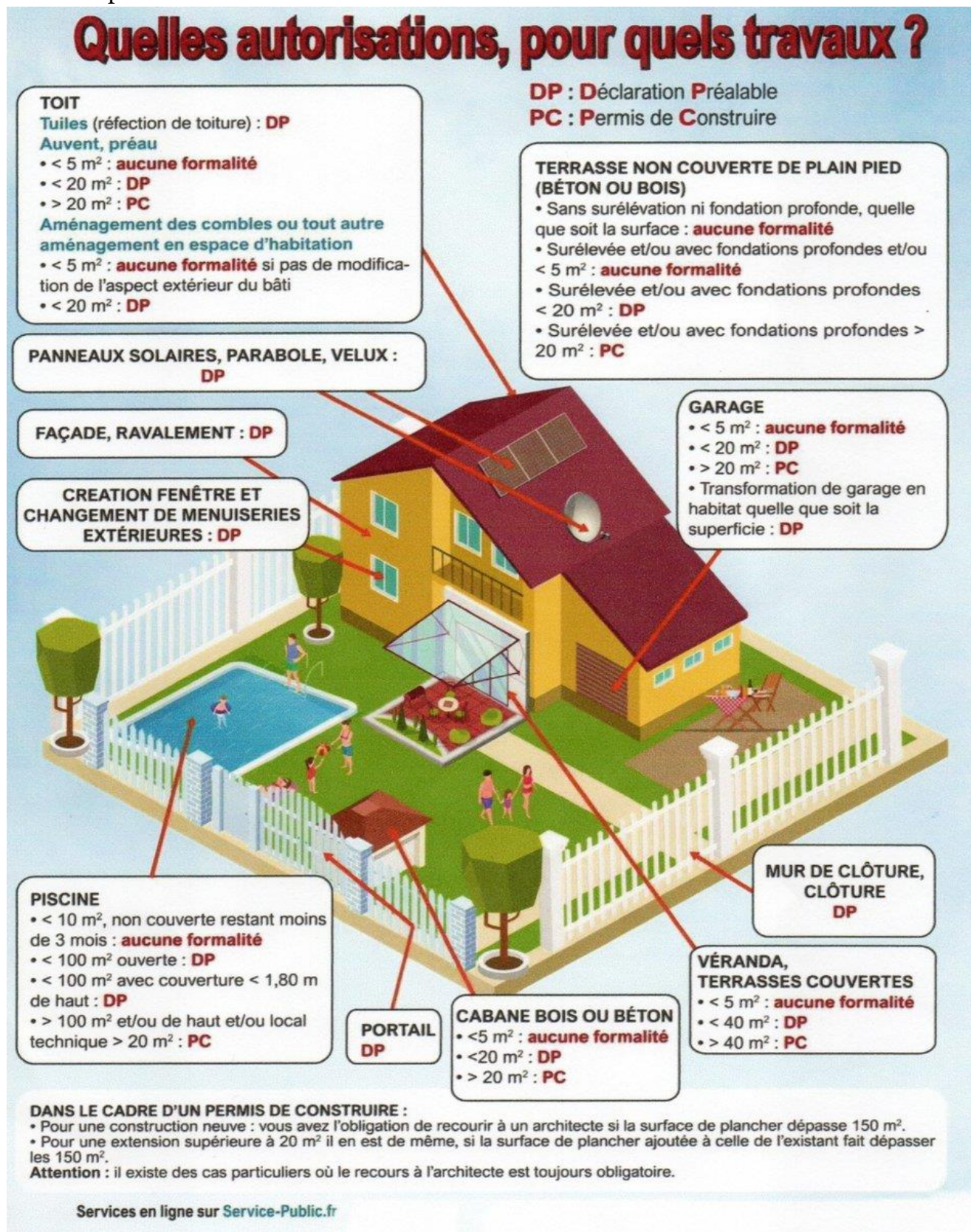
Vendredi : 09h à 12h - 13h30 à 15h30



csnj-caen.contact.fct@intradef.gouv.fr

Le CSNJ de Caen ne reçoit pas de public

- **Autorisation d'urbanisme** : Les constructions même de petites tailles, peuvent être soumises à une autorisation au titre du code de l'urbanisme. Renseignez-vous en mairie. En cas de non-respect vis à vis de ces obligations, vous êtes susceptibles de faire l'objet de poursuites.



- **Portail numérique de la communauté d'agglomération** : La communauté d'agglomération Le Cotentin a mis en place depuis le 1er janvier 2022 un portail numérique des autorisations d'urbanisme à la disposition des particuliers et des professionnels :
<https://lecotentin.fr/vos-demarches-durbanisme-en-ligne-sur-le-territoire-du-cotentin>

L'Agglomération du Cotentin : les services



Pôle de proximité
Douve et Divette
ZA Le Pont - 50690 Martinvast
Tel : 02.33.52.33.08.

LES SERVICES DE L'AGGLOMERATION DU COTENTIN : Cycle de l'eau, Déchets,...

LES PERMANENCES PARTENAIRES AU SEIN DE LA MAISON DU COTENTIN



CAP COTENTIN

Service de transport

Du lundi au samedi 7h à 19h

Tarif : 1€ en avance via l'application ou les bornes ou par sms 93050

- **Cap à la demande** : un service de transport de proximité accessible à tous sur réservation par téléphone au 0 806 079 530 ou sur l'appli MyMobi ou sur le site internet capcotentin.fr

Pour plus d'infos demander le flyer ou rendez-vous sur le site

Accès numérique public

(En libre accès)

Du lundi au vendredi : 10h à 12h / 13h30 à 17h

Conseiller Numérique

Un accompagnement gratuit aux usages numériques du quotidien pour tout public (naviguer sur internet, envoyer, recevoir et gérer ses courriels,...)

Tous les jeudis de 9h30 à 12h

1h d'atelier de 9h30 à 10h30
Une permanence du 10h30 à 12h

MEF : PLIE

Le 1er jeudi de chaque mois sur rendez-vous

Le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) : accompagnement renforcé pour les personnes en recherche d'emplois et rencontrant des difficultés spécifiques.

Pour en bénéficier :

Adressez-vous à votre conseiller habituel (CMS, pôle emploi, CCAS) ou contactez le PLIE au 02.33.01.64.69.

contactplie@mef-cotentin.com

Cibles :

- Demandeurs d'emploi depuis plus de 1an
- Bénéficiaires du RSA, de l'ASS, de l'AAH
- Personnes de plus de 45 ans

CMS

(Centre Médicosocial)

1er mercredi de chaque mois 10h-12h
Sur rendez-vous au 02.33.10.01.50.

Le Centre Médicosocial est un lieu d'accueil de proximité destiné à fournir aux personnes âgées (+ de 60ans), MDPH et à leurs familles des informations et conseils.

POINT CONSEIL BUDGET (U.D.A.F.)

Lundi après-midi de 14h à 17h
Sur rendez-vous au 02.33.57.92.25.

Des conseillers à votre écoute.
Ouvert à tous

SAMPS

Les 1ers et 3èmes mardis du mois
Uniquement sur convocation

Prestataire Département pour l'orientation des nouveaux entrants dans le RSA

Assistante sociale :

Chaque mercredi matin
(sauf le 1er du mois)
Et le 1er vendredi matin du mois

Secrétariat du centre médicosocial :
02.33.10.08.75.



Agence postale

Du lundi au vendredi : de 10h à 12h
et de 13h30 à 17h
Le samedi : 10h à 12h

Pour toutes les opérations postales et financières de dépannage

Bus France Service

Le lundi de 14h à 16h45 sur le parking de la
Maison du Cotentin

Un accès gratuit et accompagné aux services de proximité :

- Accueil, information et orientation
- Accompagnement à l'outil informatique
- Accompagnement aux démarches administratives en lien avec les partenaires France Services

Sur rendez-vous à l'accueil de la Maison du
Cotentin ou au 07.88.85.89.00.

Je Renov'en Cotentin

Le 2ème jeudi du mois
10h à 12h et 13h30 à 17h
Sur rendez-vous au 02.50.79.17.05.

Conseil et information sur les questions de rénovation énergétique : informations générales, recherche d'aides financières, accompagnement au choix et à la réalisation des travaux

MEF : Mission Locale

Le mardi après-midi des semaines impaires
Sur rendez-vous au 02.33.01.64.65.

Accueille et accompagne les jeunes de
16 à 25 ans, dans la réalisation de leurs projets.

ERAD (CLIC) :

Service d'aide aux aidants

Le 4ème lundi de chaque mois

Conciliateur de justice

Le 1er mercredi de chaque mois de 14h à 17h
Sur rendez-vous au 06.43.12.92.40.

M. PERES

Le conciliateur est un auxiliaire de justice. La conciliation peut concerner divers litiges de la vie quotidienne (conflits de voisinage, difficultés de recouvrement d'une créance, contestation d'une facture, litiges avec un opérateur)

Un lieu d'information, de rencontres et d'échanges, destiné...

Aux parents ou futurs parents :

- Remise de la liste des assistants maternels du territoire,
- Information sur les différents modes d'accueil (collectifs et individuels),
- Accompagnement dans les démarches employeur, (information générale en matière de droit du travail et orientation vers les instances spécialisées).

Aux jeunes enfants :

- Participation aux ateliers d'éveil accompagnés par leur assistant maternel (ou garde d'enfant à domicile),
- Accompagnement vers la socialisation, en leur permettant de se rencontrer, de profiter d'un nouvel espace de jeu, d'ateliers d'éveils diversifiés (éveil musical, corporel,...),
- Possibilité d'un accueil privilégié au sein de lieux partenaires (bibliothèque, ludothèque,...).

Aux assistants maternels et candidats à l'agrément :

- Information sur les conditions d'accès et d'exercice du métier,
- Proposition de temps de rencontres et d'échanges avec d'autres professionnels,
- Possibilité de participer à des temps collectifs avec les jeunes enfants accueillis,
- Renseignements sur le statut, le droit à la formation,
- Perfectionnement et développement des connaissances et des compétences.

RPE Les Bout'en train
85, route de l'Oraille
50690 MARTINVEST
02.33.03.07.47
rpe.douvedivette@lecotentin

Les matinées d'éveil :
un lieu d'échanges,
de découverte et
d'expérimentation.





Le thème de l'année 2024 : Les 5 sens



Cette année nous avons mis en éveil tous nos sens au travers des nombreux ateliers : peinture, spectacle, bricolage, potager, parcours sensoriel, musique ...



Crèche Les bout'en train



Accueil des enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

La crèche les Bout'en train c'est :

- Un accueil de 27 enfants chaque jour + des accueils d'urgence si besoin
- Une équipe de 10 professionnelles diplômées de la Petite Enfance
- Un tarif calculé selon les revenus (revenus N-2 des parents), le nombre d'enfants à charge et le barème national de la CAF avec plancher et plafond. Le tarif comprend la fourniture des repas et des couches.

CONTACT :

Crèche Les Bout'en train

85, route de l'Oraille - 50690 MARTINVEST

☎ 02 33 03 80 38

creche.lesboutentrain@lecotentin.fr

Et en fin d'année, sortie au
« clos des pieds nus »

Développement des services aux familles avec les communes de Douve et Divette

POINT SUR LES ACTIONS JEUNES

Depuis un peu plus d'un an, le pôle de proximité de Douve et Divette a initié une démarche de développement des services aux familles avec les communes et différents acteurs du territoire.

Il a été décidé de retenir, comme axe prioritaire, les actions en faveur des jeunes du territoire, âgés de 11 à 15 ans.

Chaque rencontre est l'occasion pour les jeunes de faire connaissance, d'échanger et de créer une cohésion de groupe qui leur permet, dans un cadre bienveillant, de s'exprimer et de développer leur autonomie et leur capacité d'initiative.

Ados de Sideville cela vous concerne !



ACTIONS JEUNES DE DOUVE ET DIVETTE

**TU AS ENTRE 11 ET 15 ANS
REJOINS NOUS !**

DES ACTIONS DANS L'ANNÉE
RENCONTRES, ÉCHANGES,
CONVIVIALITÉ, SORTIES...

17 JANVIER 2025 18 H 30

RENCONTRE AVEC LES JEUNES
VIENS NOUS PRÉSENTER
TES PROJETS, TES SOUHAITS...

ET MOMENT INTERACTIF
AVEC LES PARENTS

SALLE
YVES
HAIRON
TOLLEVAST

Familles rurales ASSOCIATION DE MARTINVEST leCotentin

Nos enfants, nos écoles

Regroupement Pédagogique Intercommunal

Le R.P.I. de Sideville / Teurthéville-Hague compte 9 classes, réparties sur les deux sites.

L'école de Sideville accueille les élèves de maternelle et une partie des CP.

Une liaison entre les deux écoles est facilitée par une navette qui effectue deux allers-retours quotidiens.

Le 2 septembre 2024, 226 élèves étaient présents pour la rentrée. Nous enregistrons encore une hausse des effectifs cette année (+11).

Depuis la rentrée, un élève a quitté le RPI. L'effectif actuel est de 225.

Au niveau de l'équipe enseignante, Mme OUDIN est la directrice du R.P.I.

L'école de Sideville accueille 123 élèves de la Petite Section au CP :

- PS/MS avec Mme Sandrine JEANNE
- PS/MS avec Mme Elisabeth GAUTHIER
- MS/GS avec Mme Frédérique GUENON BUISSON et Mme Pauline PIGNOL
- GS avec Mme Hélène OUDIN et Sabrina COLLET
- CP avec Mme Florence POREE

L'école de Teurthéville-Hague accueille 95 élèves du CP au CM2 :

- les CP/CE1 avec Mme Malorie ALVAREZ
- les CE1/CE2 avec Mme Stéphanie DEVERRE
- les CE2/CM1 avec Mme Aurélie LACOMBE
- les CM1/CM2 avec Mr Etienne LEROUXEL et Mme LEPRESLE Pauline

Mr Boris KREGIEL est remplaçant rattaché au R.P.I.



Mme Hélène OUDIN assure la direction des écoles du R.P.I., il est possible de la joindre tous les mardis et vendredis à l'école de Teurthéville-Hague.

Dans le cadre du projet d'école et dans l'objectif d'offrir aux élèves une expérience artistique et culturelle à travers la découverte des différents Arts, tous les élèves participeront à un projet musée avec au minimum la découverte d'un musée.

L'école suit également le programme PHARE de lutte contre le harcèlement. Tous les élèves du RPI ont participé à la journée «Non au harcèlement» la semaine du 7 novembre.

Garderie Scolaire



La garderie est mise à la disposition des parents pour l'accueil des enfants scolarisés à la maternelle et au primaire du regroupement pédagogique de Sideville - Teurthéville-Hague (RPI).

Chaque matin et soir une cinquantaine d'enfants fréquente la garderie. Trois employées communales sont missionnées pour prendre en charge les enfants. La garderie est ouverte de **7H15 à 8H35** et de **16h15 à 19h00** tous les jours de classe. Pour chaque enfant accueilli, une fiche d'inscription doit avoir été complétée. Les fiches

d'inscription sont téléchargeables sur le site de la mairie et sont à remettre en mairie ou à transmettre par mail à l'adresse mairie@sideville.fr.

Nouveauté : Depuis le 1er septembre 2024, il est possible d'effectuer le règlement de vos factures par **prélèvement automatique**. Dans ce cas le contrat de prélèvement doit être rempli et joint à la fiche d'inscription. Ce mode de paiement est préconisé par le SGC de Valognes, trésorier de la commune.

Cantine

Les repas des enfants sont préparés à la cuisine de l'école de Teurthéville-Hague, puis acheminés à Sideville pour y être servis dans le réfectoire situé à côté de la garderie. Chaque jour ce sont une centaine de repas qui sont servis, en deux services. Quatre employées de la commune sont affectées à l'aide au repas des petits et au service, deux autres employées pour la surveillance des enfants.

Pour l'inscription des enfants, à la cantine, contacter le secrétariat de la mairie de Teurthéville-Hague.



Ajustement des frais de repas

Au vu de l'augmentation des charges des denrées, de l'énergie et des charges de personnel, impactant les frais de cantine, les communes du RPI réfléchissent à la répercussion sur les coûts des repas.

La part payée par les parents et la part prise en charge par les communes seront nécessairement réévaluées en 2025.



Nos Assistantes Maternelles près de chez vous

Mme DAIREAUX
7 résidence Lodey
☎ 06.21.05.61.30

Mme LEMARQUAND
1 Le Colombier
☎ 06.36.04.53.33

Mme MACE
11 Lotissement Les Pommiers
☎ 06.37.20.10.88

Mme PARIS
4 Ferme des Monts
☎ 06.29.44.74.92

Mme RYCKEMBUSCH
8 Les Jardins de Sideville
☎ 02.14.14.47.22
06.75.47.94.98

Mme SAUVE
11 La Juliennerie
☎ 02.33.53.76.00



MAM Les P'tites Bouilles

3 Le Pommier à Sideville

Ouverte du Lundi au Vendredi de 7h15 à 18h30 et fermée lors des congés annuels.

Contacts : lesptitesbouilles2019@gmail.com ou au 02.50.29.73.76



Ouverture prochaine de la micro-crèche “Ô P'tit Jardin” à Sideville

À l'origine de “Ô P'tit Jardin”, nous sommes deux professionnelles de la petite enfance, unies par des valeurs communes : l'écologie et l'inclusion. Ensemble, nous avons conçu cette micro-crèche pour offrir un environnement respectueux des besoins des tout-petits, dans un cadre naturel et bienveillant.

Notre structure pourra accueillir 12 enfants en continu, avec une capacité d'accueil ponctuelle de 14 enfants, au sein d'un espace chaleureux et stimulant. Nous accueillons les enfants de 10 semaines jusqu'à leur entrée en maternelle.

La micro-crèche sera ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30, avec trois périodes de fermeture par an : une semaine aux vacances de Noël, une semaine aux vacances de Pâques et trois semaines en juillet et août. Nos formules d'accueil sont flexibles, permettant de choisir entre 1 à 5 jours par semaine, selon les besoins des familles.

Pour davantage d'informations, n'hésitez pas à visiter notre site internet : www.optitjardin.com ou notre page Facebook : “Ô P'tit Jardin – Micro-crèche”. Vous pouvez également nous contacter par mail à l'adresse : contact@optitjardin.com.

Nous avons hâte de vous accueillir et de contribuer au bien-être des familles de Sideville et de ses alentours ! Ouverture prévue pour fin février/début mars.

Laure Marsollier et Catherine Vassel

Association des Parents d'Elèves de Sideville et Teurthéville-Hague

L'APE Sideville Teurthéville-Hague a élu son nouveau bureau à l'issue de son assemblée générale, tenue le mardi 10 septembre au soir.



PRÉSIDENTE
CHARLOTTE
OCTAVE (GS) & ISEE (PS)



VICE PRÉSIDENT
FREDERIC
PAPA DE ROBIN (GS)



SECRÉTAIRE
VALENTINE
MAMAN DE JULIA (GS)



TRÉSORIÈRE
MORGAN
MARGAUX (CE2) & JULIETTE (GS)



SECRÉTAIRE ADJ.
PAULINE
MAMAN DE VIOLETTE (CP)



TRÉSORIÈRE ADJ.
OPHÉLIE
ROSE (CM1) & AURORE (CP)



MEMBRE ACTIVE
VANESSA
MAMAN DE THéo (CM2)



MEMBRE ACTIVE
MARIE
MAMAN DE CLARA (MS)



MEMBRE ACTIF
THOMAS
HUGO (CE2) & CHARLY (MS)



MEMBRE ACTIVE
ÉMILIE
MAMAN DE MARGOT (GS)



MEMBRE ACTIVE
MARION
MAMAN D'ALIX (PS)



MEMBRE ACTIVE
CHARLINE
MAMAN DE JULES (PS)



MEMBRE ACTIVE
ELENA
CLEMENT (CE1) & TIMOTHÉE (MS)



MEMBRE ACTIVE
LAURA
MAMAN DE VALENTINE (GS)



MEMBRE ACTIVE
NOÉMIE
MAMAN DE MARTIN (MS)

Mme Lorène BARUBÉ, présidente sortante, a été remplacée par Mme Charlotte HAMELIN.

M. Frédéric DUREL a été élu président adjoint. Mme Valentine LACOMME conserve son poste de secrétaire, Mme Pauline ADRIX celui de secrétaire adjointe, Mme Morgan BRILLOT de trésorière et Mme Ophélie BLANPAIN de trésorière adjointe.

Nous avons également la joie d'accueillir huit nouveaux membres actifs à l'association ! Promesse de dynamisme et de renouveau au sein de l'APE à n'en pas douter.

Cependant, quatre membres du bureau ont quitté l'association, à leur demande. Merci encore une fois à eux pour leur implication et leur dévouement aux côtés de l'APE. Ils ont assuré de formidables événements ces dernières années pour nos enfants.

Nouveau bureau et nouveaux membres signifient aussi renouveau de l'association. À ce titre quelques nouveautés feront bientôt leur apparition : un site internet a vu le jour le 20 octobre dernier (www.apesidevilleteurtheville.fr). Vous y trouverez les actualités de l'association, les événements passés et à venir. Vous avez également la possibilité de vous inscrire en tant que bénévole à une manifestation directement sur le site. En outre, un compte Instagram [apesidevilleteurthevilleh](https://www.instagram.com/apesidevilleteurthevilleh) vous permet depuis mi-septembre de suivre les actualités de l'APE de manière dynamique et sympathique.

De nombreux événements jalonnent l'année scolaire : la balade d'automne (animée cette année par l'association la Bobinette), les foulées de la Presse de la Manche, les ventes de Noël (biscuits, sapins, bières), une vente avec tarifs préférentiels pour le Beaujolais Nouveau et des plateaux de fromage grâce à un nouveau partenariat avec deux commerçants. Suivis de près par la traditionnelle balade aux lampions et le tant attendu spectacle de Noël. En 2025 d'autres réjouissances au programme : tombola des restaurants, chasse aux œufs, kermesse et des surprises dont vous entendrez parler en temps utile.

Merci à tous nos membres et bénévoles, à tous les parents et grands-parents qui s'investissent dans cette aventure. Nous profitons de cet article pour faire un appel aux parents : pour que nous puissions poursuivre nos actions et récolter des fonds pour participer à l'achat de matériel pour l'école et permettre les sorties scolaires, nous avons besoin de bénévoles. Venez avec vos amis, vos familles, nous aider à tenir des stands, distribuer des flyers, faire des gâteaux, ou toute autre manière de nous aider. Cela nous sera précieux et aidera à faire briller encore plus fort les yeux de nos enfants !

Pour les mercredis et les vacances scolaires...

➤ Familles Rurales

ESPACE DE VIE SOCIALE



ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS



➤ Centre de loisirs de Tollevast

ACCUEIL DE LOISIRS DE TOLLEVAST



Le centre est ouvert
A tous les enfants âgés de 3 à 13 ans
Les mercredis de l'année scolaire de 8h00 à 18h30
Les vacances scolaires 2024-2025 de 08h00 à 18h30 :



Pour tout renseignement vous pouvez
contacter Lina ou Frédéric au 02 33 52 63 77
ou par mail à alshtollevast@gmail.com

Bien vivre ensemble

Connaissez-vous le CLIC du Cotentin ?



Le **CLIC du Cotentin** travaille en réseau avec les partenaires du territoire pour vous proposer des animations collectives de préservation de votre autonomie autour de thématiques telles que la mobilité, la mémoire, la nutrition, la lutte contre l'isolement...

Le CLIC intervient désormais auprès des proches aidants grâce à la création d'un Espace Ressource en faveur des Aidants et du Domicile (ERAD) qui propose gratuitement :

- Une écoute, de l'information et un accompagnement dans les démarches administratives par téléphone ou lors de permanences mensuelles le 4^{ème} lundi du mois de 9h à 12h à la Maison du Cotentin de Martinvast – ZA du Pont – Sur rendez-vous
- Du soutien psychosocial encadré par une psychologue lors des « Pauses café des aidants » organisées tous les mois
- Des temps de relaxation (sophrologie, yoga, art thérapie...)
- Et des temps de formation (« Aider à bouger son proche », « Prévention de l'épuisement » ...)

L'ERAD est également labellisé « Point relais particulier emploi », il peut donc informer et conseiller les particuliers employeurs et les salariés sur le CESU (Chèque Emploi Service Universel).

Pour tous renseignements, contacter le **02.33.01.00.00**.

Site internet : <https://clicducotentin.fr> et Facebook



La bonne entente entre voisins est primordiale et s'entretient !

Voici quelques rappels :

- **Le jardinage, le bricolage, les travaux de chantiers** entraînant l'usage de matériels bruyants (tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse...) sont soumis à des horaires.

Les particuliers peuvent effectuer leurs travaux :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ;
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



- **Les animaux domestiques** : le propriétaire de l'animal doit prendre toutes les mesures nécessaires pour la tranquillité de ses voisins. Il existe ainsi des solutions pour limiter l'aboiement intempestif d'un chien : le dressage, le collier anti-aboiements.... De même, si vous vous promenez avec votre chien sur la voie publique, celui-ci doit être tenu en laisse.



- **Entretien de la végétation** : l'élagage de la végétation doit être régulier et annuel, tout comme le ramassage des feuilles, cela ne doit pas gêner vos voisins ni dépasser sur l'espace public (trottoirs, rues, signalisation, réseaux aériens...). Vous devez prendre en considération que la hauteur d'un arbre peut être dangereuse selon les conditions climatiques (tempêtes, rafales de vents...), que les racines peuvent détériorer le revêtement du sol.

➤ **Interdiction de brûler les végétaux :**

Il est interdit de brûler à l'air libre ses déchets verts (herbe, feuilles mortes, résidus d'élagage, de taille de haies et arbustes ou de débroussaillage, épluchures...), comme l'ensemble de ses déchets ménagers. Pour évacuer vos différents déchets et notamment ceux issus du jardin, utilisez-les en paillage ou compost ou déposez-les directement à la déchetterie.

➤ **Les trottoirs et caniveaux :**

La commune agit au quotidien pour assurer la propreté du cadre de vie des habitants. Mais les citoyens sont également tenus de respecter certaines règles sur l'espace public et privé pour un vivre ensemble respectueux. Le nettoyage doit être effectué par les propriétaires, ou locataires au droit de leur habitation. (Arrêté de voirie n°26/2023 du 19 septembre 2023)



➤ **Les dépôts sauvages et déchets sur la voie publique :**

Nous sommes de nouveau confrontés aux dépôts sauvages et à la présence de déchets sur les espaces publics. Sideville est proche de 2 déchetteries Martinvast et Octeville, celle d'Octeville étant même ouverte le dimanche matin. Alors utilisons les !



Pour ses petits déchets, on les ramène chez soi pour un tri comme il se doit !

➤ **Une opération pédagogique remarquable :**

Madame Porée, enseignante, et ses élèves de CP ont mené une éco balade dans la rue Bergère pour ramasser les détritrus. Ce sont 5.2 kg de déchets récoltés et déposés dans les bonnes filières de tri.



➤ **Equipez vos bacs jaunes du système de fermeture.**



Un coup de vent et voilà votre bac jaune renversé avec des déchets qui partent dans la nature ! Les kits de fermeture sont disponibles au pôle de proximité de Douve et Divette.



Le Dossier

JO de Paris 2024 : Un sidevillais dans l'organisation !

Pour ces jeux olympiques 2024, nous avons eu un acteur local de premier ordre dans l'organisation en la personne de Pierre Le Goupil bien connu du milieu équestre local et désormais mondial.

Comme déjà relaté ici, Pierre est en effet, entre autres activités et après avoir œuvré de longues années au centre équestre familial de Martinvast, membre à la commission concours complet au sein de la FEI.

Il est amusant de constater ici que Pierre suit quelque peu les traces de son père André qui avait participé, en tant que cavalier aux JO 1964 à Tokyo puis à ceux de 1968 à Mexico.



Retour sur ces JO Paris 2024 :

Pour cet événement majeur, Pierre a participé à la mise en œuvre de l'épreuve de cross du concours complet équestre qui avait lieu dans le cadre somptueux du château de Versailles. Les 2 autres épreuves étant le saut d'obstacles et le dressage.

Pierre fut ici nommé **chef de piste** de cette épreuve de cross si spectaculaire.

Il a dû composer avec un cahier des charges scrupuleux pour assurer la sécurité, la conformité aux attentes de qualité visuel de retransmission et le respect du niveau athlétique des concurrents.

Ce travail, initié dès janvier 2022, devait de plus avoir l'aval des conservateurs et autres jardiniers de ce site historique d'exception.

Celui-ci devait en outre continuer à recevoir ses habitués visiteurs (avec des pics à 50000 entrées / jour !).

Pour l'anecdote, l'architecte urbaniste, chargé de la conservation architecturale au château de Versailles avec lequel il a fallu travailler de concert, Raphaël Gatebois, est originaire de Coutances.

La mise en place des tribunes et autres structures était assurée par JL Events de Lyon tandis que l'on retrouve une entreprise normande pour la préparation des sols et tous les travaux de terrassement et de voirie avec Normandie drainage de Villers Bocage.



Installations énormes, en cours de montage

Insolite : il avait tant plu le vendredi avant veille de l'épreuve et les sols étaient tellement saturés d'eau que Normandie drainage voulait annuler l'épreuve (!) de peur des conséquences techniques et sécuritaires. Mais on n'annule pas un rendez-vous d'une telle ampleur et, même si le sol était bien humide, tout s'est finalement très bien déroulé ; le soleil et les 42000 spectateurs étaient bien là tout le long du week-end. Certains préférant retirer leurs chaussures mouillées le temps des épreuves.



Ce sont ainsi 56 participants et 16 équipes qui ont pu concourir le 28 juillet dernier sur les 5149m de ce rapide parcours d'exception présentant 42 efforts repartis sur 28 obstacles.

Coté résultats, c'est M Jung (Allemagne) qui a remporté l'épreuve mais les Français S Landois 14^{ème}, K Laghouag 15^{ème} et N Touzaint 25^{ème}, ont réussi une belle performance emmenant l'équipe de France à la deuxième place générale du concours complet par équipe, soit médaille d'argent ! devant le Japon et derrière la Grande Bretagne.



Clin d'œil régional dans cette épreuve avec la présence de tours Vauban à l'identique de celles de Tatihou et La Hougue.

Cette épreuve, saluée unanimement, a de nouveau mis en lumière les qualités de chef de piste de notre cavalier.

Le numéro 2 du CIO, est venu personnellement féliciter les équipes pour cette organisation fabuleuse ; cela est de bon augure pour pérenniser la présence de ce sport si médiatique aux prochains JO.

Et de conclure sur un nombre improbable, le décompte officiel estime le nombre des téléspectateurs devant leurs écrans pour cette seule épreuve à plus de 2 milliards. Incroyable!!

Bravo et merci à Pierre pour ces informations et anecdotes.

*Pierre est bien souvent parti loin de sa famille et de son foyer de Sideville qui lui manquent tant. Il était par exemple chef de piste - installateur du 12^{ème} concours international d'équitation à Le Pouget, dans l'Hérault, au moment de cette rédaction.
Bonne continuation dans ce sport magnifique.*

Nos artisans, nos commerçants

Nouveautés chez nos artisans

MD Energie : David Michel

Depuis 2024, MD Énergie transforme vos espaces avec des rénovations complètes, de l'intérieur à l'extérieur.

Mon approche combine expertise et souci du détail pour réaliser des projets de rénovation énergétique et esthétique.



Voici un aperçu de mes prestations :

- Rénovation intérieure : démolition, pose de placo, ragréage, sols souples, peinture, et installation de dispositifs (comme sèche-serviettes ou prises électriques). J'accompagne également la préparation pour l'installation de cuisines.
- Amélioration de façades : pose de bardage pour protéger et redonner du caractère aux extérieurs, tout en améliorant la performance énergétique.
- Rénovation sur mesure pour professionnels et particuliers, avec un soin particulier pour des installations électriques sécurisées, comme dans des espaces commerciaux.

Basé à Sideville, je m'engage à offrir des services de haute qualité et adaptés à vos besoins spécifiques.

Découvrez mon travail en photos sur Instagram et contactez-moi pour concrétiser vos projets !

CONTACT : David Michel

9, Résidence les Chênes, 50690 Sideville

✚ **Tél :** 06-40-86-68-24

✚ **Mail :** mdenergie50@gmail.com

✚ **Instagram :** <https://www.instagram.com/mdenergie50/>

MaxiCoffee

MaxiCoffee implante une antenne locale, sur la zone du Coignet à Sideville, dédiée à son activité à destination des professionnels.



MaxiCoffee est un groupe français spécialiste de l'univers du café qui aide sa communauté de clients à trouver la solution café qui leur convient en partageant quotidiennement ses connaissances et son expertise.

Particuliers et professionnels peuvent trouver la solution machines, cafés, thés, services, formations, adaptée à leur besoin, grâce à son catalogue de 350 marques et plus de 8 000 références dans l'univers du café.

Avec ses 1 500 experts café répartis sur l'ensemble du territoire, MaxiCoffee livre, chaque année, plus de 1 million de commandes via sa plateforme e-commerce.

Il accompagne 25 000 clients professionnels dans la création et la gestion de leurs espaces café sur-mesure hors domicile.

Les consommateurs peuvent également profiter pleinement de l'expérience MaxiCoffee au sein de ses 2 Concept Stores situés en Gironde et en Provence.

✚ **Site Web :** <https://www.maxicoffee.com>

Anthony POTIER : Plomberie – Chauffage – Sanitaire

Entreprise d'installation et travaux de plomberie, chauffage et sanitaire implantée au Vacheux à Sideville.
Cuisine, salle de bains, ballon d'eau chaude, WC...
Travaux d'accessibilité PMR pour les personnes à mobilité réduite.



CONTACT :

✚ **Tél. :** 06-98-85-45-31
✚ **Mail :** potier_anthony@orange.fr

Une ostéopathe au Cabinet des Roches de kinésithérapie

Afin de mieux faire face à l'importante demande, une nouvelle kinésithérapeute, **Clémentine GATIN** (diplômée de Physiothérapique Schule Ortenau en 2020) a rejoint Madame Valentine LACOMME depuis mi-septembre.



Mais également une ostéopathe **Alix VIGOR** diplômée de l'Institut Supérieur d'Ostéopathie de Lyon depuis 2021. Après plusieurs années de pratique, elle est heureuse de revenir dans sa région natale et de rejoindre notre équipe depuis le 6 novembre 2024.

Son approche ostéopathique s'adapte à tout type de motif de consultation (douleurs cervicales, lombaires, maux de tête...) et pour tous types de patients (sportifs, les nouveaux nés, les femmes enceintes...), elle s'efforce de proposer des soins personnalisés et efficaces.

Les consultations sont uniquement sur rendez-vous au 06.19.98.34.94 ou via Doctolib.

Afin de mieux faire vivre ce cabinet, **Delphine LEPRÆL**, Del-Fit Coaching, intervient au sein du cabinet depuis mars 2024.

Delphine vous propose plusieurs cours de sport par semaine au cabinet des Roches.

- Le lundi de 12h30 à 13h30 un cours de Fitness sous forme de circuit alternant des exercices de renforcement musculaire et des exercices cardio pour tout le corps.
- Le lundi de 19h30 à 20h30 séance de yoga, les postures de yoga vous aideront à améliorer votre respiration, à vous assouplir et à réduire le stress.
- Le jeudi de 18h à 19h séance de Fitness.
- Le vendredi de 14h à 15h une séance de yoga
- Le vendredi de 15h à 16h une séance de gym douce, les exercices sollicitent les différents groupes musculaires en douceur et en prenant le temps de bien les ressentir. Les exercices sont variés et à la portée de tous.

Renseignements au 06-10-62-53-82, inscription obligatoire car ce sont des petits groupes afin de personnaliser au mieux les séances.

Et toujours Menuiserie LETAN-BLESTEL

Entreprise de menuiserie générale installée dans la zone d'activité du Coignet et qualifiée RGE et rénovation BBC.

CONTACT :

✚ **Tél :** 02-33-44-02-91
✚ **Site internet :** <https://atelierlb.eu>



Jérémy, franchisé Ecolave

L'entretien de votre
véhicule à votre porte !!



Jérémy Lajoie
Gérant

06.70.79.75.78

www.ecolavecherbourg.fr

- Nettoyage Auto
- Lavage sans Eau
- Entretien & Réparation Tissu et Cuir
- Rénovation d'optiques
- Destickage Publicitaire
- Polissage Lustrage
- Nettoyage Canapé, Matelas...

Mail: cherbourg@ecolave.fr

Ecolave Cherbourg

L'Atelier Aude & Virginie

Ouverture :

- Le lundi après-midi, en esthétique, de 14h à 18h30
- Du mardi au vendredi, de 9h à 19h
- Le samedi, de 9h à 16h.

La prise de rendez-vous se fait soit :

- Par téléphone au 02-14-14-13-59
- Par internet via PLANITY :
 - <https://www.planity.com/latelier-deugenie-50690-sideville> (Atelier d'Eugénie pour la coiffure)
 - <https://www.planity.com/latelier-daude-50690-sideville> (Atelier d'Aude pour l'esthétisme)

Pensez à anticiper vos rendez-vous.



Bar Le Sidevillais - ☎ 02.50.70.85.45

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 6h30 - 19h

Le samedi : 8h – 12h30

Facebook : <https://www.facebook.com/lesidevillais>

Du mardi au vendredi, le midi, une restauration sur place par Food-Truck est possible (menu différent tous les jours).



Séb Pizza ☎ 06.70.93.53.54

On peut le trouver sur les communes de :

- ☙ **Sideville** : le mercredi et le vendredi (devant le bar)
- ☙ Martinvast (Le Pont) : le samedi et toute la semaine grâce au distributeur automatique installé cette année.
- ☙ Benoistville : le jeudi
- ☙ Couville au bourg Neuf : le mardi (devant le bar)
- ☙ Virandeville : le dimanche



Produits de la ferme



ROULLAND Véronique & VAUTIER Philippe
Ferme de l'Orimier - Route du Pont Roger - 50690 Sideville

02.33.52.02.59 : 06.71.83.18.79 - www.lorimier.fr

Œufs, volailles, charcuterie, viandes de porc et bœuf de race Angus élevés avec les céréales et fourrages de la ferme, vous sont proposés à la boutique de L'Orimier. Produits locaux et circuits courts garantis !

OUVERTURE DU MAGASIN

D'octobre à mars / du lundi au jeudi de 8h30 à 12 h 15 et de 14h à 18h

Vendredi & samedi – journée continue de 8h30 à 18h

Terre, Mer et Tradition

Préparations culinaires à base de saumon

Le magasin VIVECO de Virandeville distribue les produits de « Terre, Mer et Tradition » depuis un mois maintenant.



Où peut-on nous trouver chaque semaine !		
LUNDI	→	Marché de Bricquebec Carentan (Occasionnel)
MARDI	→	Marché de Portbail de Agon-coutainville
MERCREDI	→	Marché de St-Pierre
JEUDI	→	Marché de Cherbourg de Carteret de Coutances de Valognes des Pieux
VENDREDI	→	Marché de Caen (sauf 1er vendredi du mois) de St-Lô (le 1er vendredi du mois)
SAMEDI	→	Marché de Cherbourg de Barneville de St-Vaast la Hougue
DIMANCHE	→	Marché d'Octeville de Pirou

Créations artisanales textiles et en pierres naturelles

Contact :

<https://creations-damandine50.sumupstore.com/>
<https://www.facebook.com/creationsdamandine50>
<https://www.instagram.com/creationsdamandine50>

Créations d'Amandine

Salon de dermatographie

Contact :

Tél. : 06-61-32-50-95
Mail : dermo.belle.rebelle@gmail.com
Réseaux sociaux : @dermo.belle.et.Rebelle
Sur rendez-vous :
Christel ETIENNE – 29 la Commune 50690 Sideville



SMTCS

Contact :

- ✚ Tél. : 02-33-52-51-57
- ✚ Mail : smtcs@wanadoo.fr
- ✚ Site Web : www.smtcs.fr



Clinique Vétérinaire La Divette

Possibilité de prise de RDV en ligne (Facebook, www.cliniqueveterinaireladivette.com et via google).

Les services proposés à la clinique sont : médecine, chirurgie, imageries, examens de laboratoire, conseils pour les animaux de rente et de compagnie entre autres.

Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 14h00

Les consultations se font uniquement sur rendez-vous.

Contact :



- ✚ Tél : 02-33-53-11-06
- ✚ Mail : cliniqueveterinaireladivette@mail.com
- ✚ Site Web : www.cliniqueveterinaireladivette.com

Bruno LEGROS

Retrouvez sa galerie de vente sur brunolegros.smugmug.com

Contact :

- ✚ Tél. : 06-21-48-02-74
- ✚ Mail : brunolegrosphotographe@gmail.com
- ✚ Site Web : <https://brunolegros.smugmug.com/>



Vimond Matériaux

Contact :

- ✚ Tél. : 02-33-52-18-97
- ✚ Mail : cherbourg@vimondmatériaux.com
- ✚ Site Web : www.vimondmatériaux.com



Horaires :

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30

Le samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h à 17h30

GTP – Cherbourg Clôtures Aménagement - SP Transports

Virginie BOUCHARD
Secrétariat-comptabilité
3 ZA Le Coignet
50690 SIDEVILLE



Tél : 02.33.52.13.06
Site : www.gtp50.com



Tel : 02.33.41.67.86
Site : www.cherbourg-clotures.com



Tél : 02.33.53.06.33

R2B Pascal PRUNIER : Plombier- Chauffagiste

Horaires secrétariat : de 08h à 13h du lundi au vendredi

Contact :

- ✚ Tél. : 06-60-66-93-59 ou 02-79-40-06-41
- ✚ Mail : r2b.secretariat@gmail.com
- ✚ Site Web : <https://www.r2b-chauffage.fr/>



La Financière de l'Europe anciennement AOSIS

Conseil en stratégie d'investissement & en gestion de patrimoine

Arnaud OLIVIER & Pauline SARCHET

3, Le Colombier - 50690 Sideville

- ✚ Tél. : +33(0)1 47 23 88 88
- ✚ Site Web : www.lfdle.com



**LA FINANCIÈRE
DE L'EUROPE**

Galaxie Animation



LE BLOND dépannage

Présence : le mercredi de 8h30 à 18h00 au 18 Hameau Colette - 50690 Sideville.

Contact : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00

Facebook :

<https://www.facebook.com/leblonddepannage/>



**PLOMBERIE
CHAUFFAGE
MAINTENANCE
DÉPANNAGE**



06 77 92 54 70 le-blond.joris@orange.fr

Gîtes & Chambres d'Hôtes dans la Commune

Le Manoir de Saint Ouen

Contact : Cyril et Fanny LIÈVRE – ☎ 06.62.10.21.56

manoirdesaintouen@gmail.com



Gîte Les Haizes

Contact - Suzanne & Jean-Claude BAILLIEVIER

☎ 02.33.52.05.50 ☎ 06.21.40.95.61 ☎ 06.22.14.37.25

www.leshaizes.com



Gîte du Houlbecq

Romain TOUQUET

Contact - romain.touquet@sfr.fr



Le Nid du Colombier

Contact - Arnaud OLIVIER ☎ 06.62.43.82.94



Le Cocon de Noah (Airbnb)

Contact - Airbnb & Booking ou nous contacter par mail :

fbonhomme50@gmail.com



Pour le bonheur des petits mais aussi des grands,
bravo à nos commerçants et à tous les sidevillais
pour la décoration de leurs bâtiments et habitations.



La vie dans notre commune

En direct du Conseil : Pour des raisons de santé, madame Martine Pagny, adjointe en charge notamment de l'urbanisme a proposé sa démission à Monsieur le Préfet qui l'a acceptée. Cette dernière reste conseillère municipale et disponible pour mettre ses compétences à la disposition de la municipalité. Nous la remercions pour le travail accompli, notamment dans le cadre de l'élaboration du futur PLUI.

Lors de la réunion du conseil municipal du 03 octobre 2024, en remplacement de madame Martine Pagny, Monsieur Joël Liais a été élu 3^{ème} adjoint à l'unanimité des voix. Monsieur le maire a proposé qu'une nouvelle répartition des missions entre les 3 adjoints soit établie.

La BAN, Base Adresse Nationale :



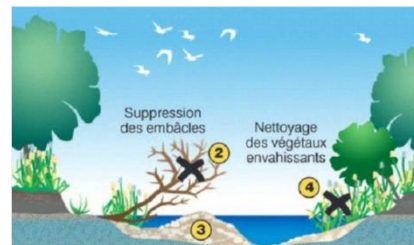
base adresse nationale

Les adresses de notre commune y ont été intégrées !

Elles sont à ce jour au nombre de 364 réparties sur 42 voies différentes.

A noter que la Base Adresse Nationale est une base de données qui rassemble et met à disposition l'ensemble des adresses géolocalisées du territoire national. C'est le référentiel adresse officiel, qui fait partie du Service Public des Données de référence.

Entretien des cours d'eau : l'actualité est là pour nous le remémorer, nous sommes aussi acteurs de la lutte contre les inondations. Comme le notifie Mr le Préfet de la Manche, les riverains ont l'obligation de l'entretien des cours d'eau : « Il s'agit de permettre le libre écoulement des eaux tout en maintenant leur qualité écologique. Il consiste au retrait des encombres et de l'entretien des rives ».



Comprimés d'iode : Pour information aux nouveaux Sidevillais, la commune de Sideville se situe dans le rayon de 10-20 kms autour de la centrale nucléaire de Flamanville. Tous les habitants sont invités à détenir des comprimés d'iode à utiliser en cas d'alerte préfectorale.



Ces comprimés sont à retirer gratuitement dans les pharmacies du secteur concerné. Pour les habitants qui en possèdent déjà, une nouvelle distribution est prévue en 2026, suite au dépassement de la date de péremption.

PanneauPocket

La municipalité a opté pour l'application téléchargeable : «PanneauPocket» ; l'application mobile n°1 en France d'informations et d'alertes.

Coupures de courant, alertes météo, fêtes du village, travaux sur la voirie, toutes les actualités autour de chez vous sont sur l'application PanneauPocket

N'hésitez pas à scanner dès maintenant le QR Code ci-contre pour installer cette application gratuite, sans inscription et sans pub !



La Fête des Parents – 1^{er} juin 2024



En cette après-midi du samedi 1^{er} juin, parents et enfants ont pu se rassembler dans la salle des cérémonies de la mairie pour la traditionnelle fête des parents.

La remise de petits présents et le verre de l'amitié ont succédé aux discours fort à propos.

La Chasse aux Œufs – 6 avril 2024

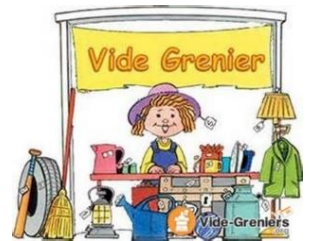
Comme chaque année l'association des parents d'élèves a organisé la traditionnelle chasse aux œufs pour les enfants de notre RPI. Elle a de nouveau connu un franc succès chez petits et grands !



Retenez la date du 27 Avril 2025 !

Vide grenier du 5 mai 2024. La deuxième édition du vide grenier Sidevillais a cette année encore été un franc succès malgré le temps mitigé. Nombreux ont été les exposants et les challans à venir rejoindre l'équipe de la FAS (Fédération des Associations de Sideville) et du bar « le Sidevillais », ce dimanche 5 mai.

Le bilan est très positif au niveau financier. Il permettra d'investir dans du matériel de la FAS (un nouveau stand ou tonnelle, un percolateur). Un don a été versé à une association caritative sidevillaise « Un pas pour Liséa ».



Nous vous donnons rendez-vous le 27 avril 2025 pour renouveler l'expérience. Alors à vos agendas, notez bien cette date !

Merci à tous et rendez-vous à la prochaine édition !



Retour sur :



Retrouvez toutes les informations et photos sur le site :
<https://www.la-haute-folie.org/photos-vidéos>



Le mot du Président : Plus de 4500 participants adultes, adolescents, enfants à cette Haute Folie 2024 et plus de 10 000 visiteurs ont assisté à cette très belle journée. Nous avons eu tous les feux verts la météo, une journée extraordinaire, nous avons eu les félicitations de tous les médias et surtout nous avons donné du bonheur à des milliers de personnes . Si ce bonheur a été donné, c'est sans doute grâce à plusieurs paramètres mais en particulier grâce aux bénévoles.

Nous avons en tête, les images expressives et l'on voit le bonheur que les participants ont ressenti. Un grand merci aux 3000 bénévoles qui ont encadré cette dernière Haute Folie organisée par Martinvast Festivités.



Le jeu concours de l'année 2025

Dessin sur le patrimoine et paysage sidevillais !

Pour ce début d'année 2025, nous vous proposons, en guise de jeu annuel, d'exercer vos talents d'artistes en réalisant un **dessin ou peinture** avec comme thème le **patrimoine** et, ou, la **nature de Sideville**.

Le paysage, coin de nature ou le patrimoine public choisi et représenté doit être identifiable comme étant local.

Le dessin ou peinture peut être réalisé au crayon, feutres, aquarelle, huile etc...sur feuille ou toile mais sur format de taille à minima A4 (taille d'une feuille standard).



Les plus belles réalisations seront récompensées et toutes seront exposées temporairement en mairie.

Les néophytes et enfants peuvent bien évidemment participer !

Nous attendons vos œuvres **avant le 15 Mai** en mairie et les résultats seront dévoilés pendant la fête des parents de Juin 2025

Emerveillez nous !!

Dates 2025 à retenir :

*Repas des aînés (à définir)
Chasse aux œufs (à définir APE)
Vide grenier - 27 avril 2025
Fête des parents - 31 mai 2025*

Le repas des aînés

Le 14 avril 2024, les aînés se sont retrouvés autour d'un bon repas à l'initiative de la municipalité.

Cette année c'est au restaurant « L'Escale Normande » à Sottevast, qu'une soixantaine de convives ont pu partager un moment de convivialité et d'échanges dans la bonne humeur. Madame Denise Lavieille et son mari, Jean, furent mis à l'honneur, étant les doyens du jour.

Le repas a été apprécié de tous dans une salle confortable réservée à notre assemblée.

On s'est dit : A l'année prochaine !



Nos Sidevillais ont du talent

DEPOLLU MER – Sébastien VRAC

Environnement : avec Cotentin filtration, Sébastien Vrac stoppe les déchets qui prennent le chemin de la mer, grâce à une création innovante.



Depuis juin 2023, Sébastien Vrac, habitant de Sideville, équipe les caniveaux de Cherbourg de sa propre innovation, un filtre, 100% composé de ... cheveux. Sa création naît d'une réflexion lorsqu'il rencontre une pastille Ici commence la mer, dans le centre de Cherbourg : « si nos eaux usées sont traitées, les eaux de pluie ne le sont pas, et sont directement rejetées à la mer, sur nos côtes. » L'homme imagine alors un filtre antipollution, uniquement composé de cheveux. « J'ai demandé au maire de Sideville de me prêter un caniveau, afin de le tester. Le résultat a été concluant », explique le créateur. Après la médiation de cette réalisation, la ville de Cherbourg a appelé Sébastien Vrac, en juin 2023, afin de tester à son tour : « j'ai équipé 10 caniveaux, durant six mois. Le projet leur a plu. Désormais, j'équipe 36 caniveaux, chiffre qui va augmenter après les travaux du centre-ville ». Amusé, le créateur de Cotentin filtration confie « je retrouve beaucoup d'objets dans les filtres : des mégots, des cartes bancaires, des pièces mais aussi parfois des choses plus farfelues comme des couteaux de cuisine. »

Un circuit court et familial

Désormais, Cotentin filtration est devenu une véritable affaire de famille. Ma fille Audrey et son mari s'occupent du côté événementiel et m'épaulent pour le ramassage. Tandis que ma fille, Léa, s'occupe de la communication, explique Sébastien Vrac. Ma maman fait les prototypes des poches avant de les envoyer à la couture aux Tissus d'Isa et à ma nièce. Le produit se présente comme un support que le créateur installe dans les caniveaux : « j'ajoute ensuite la poche de cheveux à l'intérieur », précise-t-il. Le filtre ne doit être changé qu'une fois par mois, quant à la boîte, elle se garde à vie. Depuis le mois de mai, l'entreprise a fabriqué un nouveau support. « Une société bretonne fabrique des plaques en mégots de cigarettes. J'utilise ces plaques pour construire mon support, puis je leur renvoie les mégots récoltés », s'enthousiasme le directeur de Cotentin filtration. Il continue : « en décembre 2023, je récupérais des cheveux chez trois coiffeurs, aujourd'hui ils sont une vingtaine. » Il y a quelques mois, le fondateur de la marque a créé un nouveau produit destiné aux ports de plaisance ainsi qu'aux industriels : un filtre antipollution d'hydrocarbure. Ainsi le filtre retient les huiles, le gazole et les essences. « J'ai installé le premier au port de Chantereyne en juin 2024, qui a su montrer son efficacité », termine Sébastien Vrac.

Nos associations

Les Anciens Combattants

Cette association de mémoire défend les intérêts matériel et moraux des acteurs et victimes des conflits.

Elle n'est pour l'heure plus composée que de trois membres ; son président André CARRE, son trésorier/secrétaire Bernard LÉCANU et Jacques HAIRON en membre actif. A noter que Bernard est également notre vaillant porte drapeau

L'association a organisé des sortie diverses ces dernières années mais les activités se résument, aujourd'hui quasi exclusivement, au-delà de la vente de calendriers, à la participation aux cérémonies locales des 8 mai et 11 novembre.



Toutefois, la participation des citoyens à ces cérémonies contribue à perdurer ce devoir de mémoire ; tout le monde peut y participer et est vivement invité à ces hommages publics. Cette année, nous avons particulièrement apprécié la présence des enfants !



Club de l'Age d'Or

Contact mairie : 02.33.52.05.52



Chaque 3^{ème} mardi du mois
Rendez-vous à ne pas manquer !



C'est avec joie que nous nous retrouvons à la salle de convivialité. Chacun choisit son activité belote, scrabble, triominos, etc.... L'après-midi se termine par le goûter ou chacun donne des nouvelles des uns et des autres ou refait le monde.

Cette année c'est avec une grande tristesse que nous avons appris les décès en mars de Henri Réquier, en avril de Patrick Ecolivet et en mai Bernadette Tournière. Leurs voix, leurs sourires et leurs joies nous manquent.



L'assemblée générale a eu lieu le 26 novembre, elle a réuni presque tous les adhérents (21). Notre Présidente a accueilli les membres, le trésorier a présenté le bilan économique. Pour bien finir cette matinée, nous nous sommes retrouvés à Tollevast au restaurant «La Pierre à Feu» et c'est avec grand plaisir que nous avons dégusté le repas dans la joie et les rires.

N'hésitez pas à venir rejoindre le club de l'Age d'Or, c'est dans la bonne humeur, la convivialité que vous serez accueillis.



Atelier peinture

Contact : Colette Frigot : 07.87.56.87.26

Quand revient l'automne, l'activité peinture reprend son rythme de croisière : chaque lundi de 14 à 17h à la salle de convivialité de Sideville.

Chacun retrouve ses pinceaux et ses tubes pour un moment de création et de partage !

A notre actif en 2024 : la restauration de la fresque de l'école et une exposition de nos toiles à la mairie de Sideville. Si l'envie vous en dit : rejoignez-nous !

La Fédération des Associations de Sideville - F.A.S

Location du matériel de la F.A.S.

La location est réservée aux habitants de Sideville exclusivement et le matériel doit être utilisé sur la commune de Sideville.

Tarifs de location

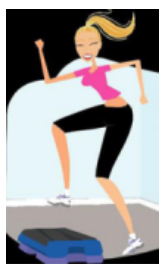
Friteuse avec bouteille	15 €
(coupe-frites gratuit)	
Consommation gaz	10 € *
Table 2,5m	3 €
Petite table	2 €
Banc	1 €
Ensemble 2 stands	20 €
Chaises (par lot de 5)	2.5 €
Barbecue (caution de 100 €)	15 €
Percolateur (caution de 50 €)	10€

****Pour les Associations louant gracieusement le matériel une participation de 5€ par bouteille de gaz sera demandée.***

Réservation auprès de Martine DUPONT :

06.58.30.99.59 / 02.33.52.87.05

En cas d'absence contactez la mairie.



Sideville Forme

**Une nouvelle année pour les sportifs de
SIDEVILLE FORME.**



12 adhérents pour cette nouvelle saison (18 en 2023), malheureusement l'effectif n'est pas à la hausse. Le devenir de l'association n'est pas optimiste. Corinne MONNIER, assure depuis la rentrée les cours, un changement pour les adhérents.!

Les volontaires sont les bienvenus, même en cours d'année – n'hésitez pas à nous rejoindre !!!!

Présentation

Notre club de gym volontaire est affilié à la FFEPGV et profite d'une longue expérience des activités physiques et sportives. Nos activités sont encadrées par une animatrice diplômée.

Vous pratiquerez toutes sortes d'activités sportives proposées par Corinne MONNIER qui vous conseille et vous aide à atteindre vos objectifs, à tout âge et tout niveau.

Matériel utilisé : Steps, tapis, élastibandes, altères, barres lestées....

Créneau : Mercredi : 19h30 – 20h30

Nos tarifs : 100 € pour l'année – 1h par semaine

Adresse : Salle de Convivialité de SIDEVILLE

Présidente : Martine DUPONT



***Venez bouger avec nous dans la bonne humeur
et en toute simplicité***



Sporting Club Union Douve et Divette (SCUDD)

Le SCUDD rentre maintenant dans sa 8^{ème} saison et reste un club attractif du Cotentin puisqu'il compte plus de 300 licenciés accompagnés par une quarantaine de bénévoles sans qui rien ne serait possible.



D'un point de vue sportif, le club plus de 200 licenciés jeunes répartis en 9 catégories différentes et vient notamment de créer cette année une catégorie « Baby-Foot » permettant d'accueillir 12 enfants de moins de 5 ans.

Le club continue de promouvoir le football féminin en comptabilisant plus d'une cinquantaine de licenciées réparties dans 5 catégories différentes et a pour objectif d'en avoir dans toutes les catégories.

De plus, un service civique a été embauché pour une durée de 8 mois afin de réaliser de multiples missions au sein de la structure. Le club a également relancé

depuis cette année une troisième équipe seniors afin que l'ensemble des licenciés inscrits puissent pratiquer leur activité le week-end.

D'un point de vue extra-sportif, le SCUDD continue et va continuer d'organiser de multiples événements comme le loto, les tournois jeunes, les tournois seniors et aussi des stages pour les plus jeunes lors des vacances scolaires. Chose unique depuis la création du club, un album Panini a été lancé avec l'ensemble des membres du club et celui-ci sera offert à chaque licencié accompagné d'une pochette de 7 vignettes. Ces vignettes seront en vente dans 4 points de vente locaux, que nous remercions, et également le week-end lors des différents rendez-vous de nos jeunes. Un grand



merci aux nombreux sponsors qui nous ont permis d'équiper l'ensemble des bénévoles d'un survêtement et d'un sac, d'équiper également nos jeunes d'un sac et nos seniors d'un ensemble maillot et short. Merci également aux mairies pour l'entretien de nos différents stades.

Agenda des festivités :

Goûter de Noël des U6 à U11 : Samedi 14 décembre 2024 à Virandeville

Repas de SCUDD : Samedi 15 mars 2025 à Hardinvast

Tournoi de pétanque : Samedi 12 avril 2025 à Couville

Tournoi Senior : Mercredi 30 avril et jeudi 01 mai 2025 à Hardinvast

Tournoi jeune U11 et U13 : Jeudi 08 mai 2025 à Martinvast

Tournoi jeune U6 et U9 : Samedi 10 mai 2025 à Martinvast

Tournoi jeune U15 et U18 : Samedi 31 mai et dimanche 01 juin 2025 à définir

Soirée des sponsors : Vendredi 06 juin 2025 à Virandeville

Tournoi senior : Vendredi 06 juin et samedi 07 juin 2025 à Virandeville

Méchoui du club : Samedi 07 juin 2025

Président du SCUDD

La Sidevillaise : Le dimanche 02 juin 2024



Tout d'abord, une pensée pour Jean-Jacques Venisse, un des trésoriers historiques de la Sidevillaise, décédé cette année. Une pensée également pour sa famille. Il avait 74 ans.

La Sidevillaise s'agrandit !

La journée organisée par la Sidevillaise s'est enrichie de deux épreuves cyclistes sur route, à savoir une course de U15 et une course de U17. La Sidevillaise et l'Association des parents d'élèves ont organisé la 4^e édition du duathlon et de la course à pieds des enfants. Les enfants de petite section au CM2 ont pu effectuer une course à pied de 1 km, sur un nouveau parcours avec un passage obligatoire par l'école, sans maîtresse et sans leçon pour cette fois ! Les enfants plus aguerris (du CP au CM2) ont pu découvrir le duathlon qui consiste en une alternance entre course à pied (1km), vélo (3km) et de nouveau une course à pied (1km). Les « habitués » ont majoritairement préféré ce parcours à l'ancien le jugeant plus accessible et empruntant une partie de la nouvelle voie verte de la rue Bergère. Les enfants ont pu repartir avec une belle médaille et les lauréats étaient fiers de monter sur le podium « 1,2,3 » comme cela se fait aux Jeux Olympiques.



En début d'après-midi, le jeu a laissé place à la compétition puisque les U15 ont pu se départager sur le circuit de 5 km. L'excellent Etienne Lebas a animé ces courses FFC. Le local de l'étape Jules Bernard n'a rien pu faire contre la domination du Torivillois Guillaume Marie et finissait finalement 11^e. Les U17 ont enchaîné sur le même circuit avec davantage de tours. C'est Charly Duguay de Periers Cyclisme qui s'est imposé.



La journée s'est terminée par la course des adultes, dans laquelle nous retrouvons les open 2, open 3 et départementaux. La course a eu du mal à se décanter sur ce circuit relativement plat. A chaque tour, nous avons des nouveaux échappés. La « bonne » s'est détachée irrémédiablement à 4 tours de l'arrivée alors tout le monde s'attendait à un sprint massif. Le licencié de l'ES Quevilly s'est montré le plus malin puisqu'il a laissé faire ses compagnons d'échappée, Rodolphe Marie (AG Orval Coutances) et Louison Gilles (Tilly sur Seullès) pour les déborder dans le sprint final.

Remerciements à Jean-Claude qui nous a accueilli pour stocker le matériel d'organisation, aux communes de Sideville et Teurthéville Hague et au Vélo Club Les Pieux pour son soutien logistique. Remerciements également aux bénévoles !

Florian

Association « Les trois Déesses »

Gestion des chemins de randonnées et VTT intégrés au SPL

Rappel : 12 communes rurales se sont regroupées pour faire valoir le tourisme vert, par conséquent les chemins de randonnée, une charte d'engagement existe entre ces 12 communes et l'association. Une seule commune (Bretteville) n'a pas nommé de représentant aux 3DS lors de ce mandat 2020/2026.



La 1^{ère} édition de 2000 exemplaires correspond à la création de l'Association qui a géré ses nouveaux topoguides jusqu'en 2018. Durant cette période avec un financement des communautés de communes Douve Divette et La Saire, la mise en place d'une centaine de mobiliers urbains (tables de pique-nique, panneaux d'information, tables d'orientation) a été réalisée. Ces mobiliers sont maintenant propriété des communes.

Actuellement, l'Office du Tourisme a créé deux nouveaux topoguides dont 9 circuits sont promus dans « les sentiers de la Hague, les Pieux, Douve-Divette » et 3 circuits dans celui du Val de Saire Nord, intégrés au site de l'OT et sur Cirkwi.

Pierre EMILE intervient en précisant qu'il est de la compétence de l'OT du Cotentin d'entretenir les parcours de Destination Cotentin dans la limite des chemins de Grande Randonnée, et Grande Randonnée Pays dit non communaux.

Le balisage et l'entretien reste de la compétence des communes sur les PR et chemins communaux. Les préconisations des couleurs des PR est en priorité le jaune, et le bleu en second.

Téléthon Douve et Divette 2024

Qu'elle activité, qu'elle effervescence cette année encore dans les communes de Douve et Divette pour contribuer à cet élan national de solidarité pour le téléthon. Randonnées, dictée, vente de crêpes, concert....



Le dimanche 1^{er} décembre, ce sont 2 circuits pédestres que l'Association des Parents d'Elèves a proposé aux adultes et aux enfants. Soixante personnes y ont participé. Un goûter fût offert et apprécié à l'arrivée.

Le dimanche après-midi, la chorale Harmonia s'est produite dans l'église, pour le plus grand plaisir d'un public nombreux et ravi par la prestation de haute qualité.

Ainsi 1100 euros ont été collectés lors de ces activités sur Sideville. Au total de Douve et Divette plus de 14 000€ ont été recueillis et transmis à l'AFM. Record battu !



La Paroisse Sainte Bernadette de Martinvast recouvre les communes de :
Couvillie, Hardinvast, Martinvast, St Martin-le-Gréard, Sideville,
Teurthéville-Hague, Tollevast, Virandeville.



Père Marc VACHER

Le Père Marc VACHER est curé des paroisses Saint-Jean-XXIII, Saint-Sauveur, Sainte-Marie du Cotentin, Saint-Gabriel et Sainte-Bernadette. Il est secondé par 3 prêtres

Concrètement, chaque paroisse à un prêtre référent.

Les paroisses Sainte-Bernadette et Saint-Gabriel sont accompagnées par un même prêtre référent : P. Marc Vacher.

Les paroisses Saint-Jean-XXIII et Saint-Sauveur sont accompagnées par deux prêtres référents : P. Emmanuel Kolani et P. Christophe Bindzi Mvogo.

La paroisse Sainte-Marie du Cotentin est accompagnée par un prêtre référent : P. Michel Levallois.

Pour notre paroisse le Père Marc est accompagné par un diacre Didier HERTZ. Ils ne sont pas seuls à vivre la mission. Des laïcs bénévoles sont au service pour que l'Evangile soit annoncé à tous.

Notre paroisse partage les joies et les tristesses des habitants des 8 communes. Tout au long de l'année elle se rend présente pour accompagner des familles en deuil, célébrer un baptême, un mariage, des étapes de la vie chrétienne.

Nos communes possèdent un riche patrimoine religieux. Nous pouvons saluer ici les efforts importants des municipalités pour entretenir et mettre en valeur les églises et chapelles présentes sur leur commune. L'association SPR « Sauvegarde du patrimoine religieux de nos communes » organise des manifestations : concerts, rallye et toutes ses activités permettent de soutenir les communes dans leurs efforts pour l'entretien du patrimoine religieux.

RENSEIGNEMENTS UTILES

**Permanences du Père Marc Vacher, curé tous les 1^{ers} mardis du mois
au presbytère de Martinvast de 17h30 à 19h**

Du mardi au samedi de 9h30 à 11h30 le presbytère est ouvert pour vous accueillir.

Presbytère sainte Bernadette, 26 rue Croix Pinel, 50690 Martinvast

Tél : 02 33 52 01 08 Mail : paroisse.martinvast@diocese50.fr

:<http://www.coutances.catholique.fr/pres-de-chez-vous/paroisse-sainte-bernadette-de-martinvast>

Messe dominicale : le samedi soir à 18 h 30 à tour de rôle, dans nos huit communes.

Messes de semaine : la messe du vendredi est célébrée à 9h en l'église d'Hardinvast

Catéchèse : Elle s'adresse à tous les enfants à partir de 8 ans.

Chaque semaine : le mardi soir - de 17h à 18h au presbytère de Martinvast.

Demande de baptême et mariage : s'adresser au presbytère

Merci à tous ceux qui s'impliquent dans notre paroisse. Nous accueillons toutes les bonnes volontés.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2025 A TOUS !

Mairie de Sideville



✉ 4, village de l'Eglise
50 690 SIDEVILLE
☎ 02.33.52.05.52
💻 mairie@sideville.fr

Site internet :
www.sideville.fr

Ouverture au public :

Lundi : 10h00 – 12h00 14h00 – 16h00
Mardi : 16h00 – 18h30
Vendredi : 10h00 – 12h00

Numéros utiles :

- Ecole et garderie de Sideville : 02.33.10.13.13
- Ecole de Teurthéville-Hague : 02.33.04.20.87
- Cantine Teurthéville-Hague : 02.33.04.61 54
- Pôle de Proximité Douve et Divette : 02.33.52.33.08
- Agence postale : 02.33.04.42.82
- Service eau et assainissement : 02.33.01.95.45
(urgences uniquement : 06.29.92.74.67)
- Relais Petites Enfances : 02.33.03.07.47
- Crèche «les Bout'en train» : 02.33.03.80.38
- Transport de proximité : 0 806 079 530
- CLIC Ouest Cotentin : 02.33.10.01.50
- ADMR : 06.01.88.14.57
- Mission locale du Cotentin : 02.33.01.64.65
- Déchetterie : 02.33.94.00.83

Centre antipoison : 08.10.81.08.21

Enfance maltraitée : 119

Violences Femmes Info : 3919

Ecoute violence pour les élèves : 08.00.32.02.79

Fil santé jeunes : 08.00.23.52.36

Gendarmerie La Hague : 02 33 01 89 30

Carte de crédit perdue ou volée : 0 892 705 705

Opposition chéquier : 0 892 683 208

Infos escroqueries : 0 811 020 217

Téléphone portable perdu ou volé :

- SFR : 1023
- Orange : 0 800 100 740
- Bouygues Télécom : 0 800 29 10 00
- Free : 3244



Un défibrillateur est disponible : **27 La Commune**
sur le mur de la salle de convivialité

LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE

LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24h/24

112

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne

15

SAMU

LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENT

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins

17

POLICE SECOURS

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police

18

SAPEURS-POMPIERS

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide

114

NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS